

# L'EGLANTIER Asbl

Avenue Alphonse Allard 80  
1420 Braine-L'alleud

T. +32 2 385 00 67

Services sociaux :

T. +32 2 384 78 63

[info@leglantier.be](mailto:info@leglantier.be)



Tj/7 24h/24



MAISON D'ACCUEIL

Rue de la Croix 44  
1420 Braine-L'alleud

T. +32 2 384 78 63

[info@leglantier.be](mailto:info@leglantier.be)



Tj/7 24h/24



ANTENNE  
FEMME, COUPLE ET VIOLENCE

Rue Jean Volders 218  
1420 Braine-L'alleud

T. +32 2 385 24 35

[info@folfouille.be](mailto:info@folfouille.be)



RESSOURCERIE  
LA FOLFOUILLE

## Rapport d'activités 2022



Le Brabant wallon



Loterie Nationale



Service public  
de Wallonie



Avec le soutien de la Province du Brabant wallon, de la Loterie Nationale,  
du Service public de Wallonie et de CAP48

## **Table des matières**

1. Avant-propos .....	3
2. L'équipe sociale .....	5
3. L'Antenne « Femme, couple et violence » .....	25
4. Travail spécifique de la psychologue enfant de l'Antenne .....	27
5. L'équipe d'accompagnement des adultes.....	36
6. L'équipe enfants .....	39
7. Unité Mobile .....	44
8. La Ressourcerie La Fol'Fouille.....	47

## 1. AVANT-PROPOS

En cette année 2022, les membres de l'équipe de L'Eglantier Asbl ont eu l'opportunité d'acquérir de nouveaux outils destinés à une meilleure prise en charge des victimes de violences, accueillies et/ou hébergées en nos lieux. Premièrement, nous avons eu l'opportunité de renforcer nos interventions via plusieurs formations concernant le processus de domination conjugale. Nous avons pu bénéficier de plusieurs modules afin de diversifier nos actions et réflexions autour de cette problématique. Nous aspirons à ce que l'ensemble des membres d'équipe puisse être formé à l'entièreté de ces modules, à savoir, l'« initial », le « victimes », l'« enfants » et l'« auteurs ».

D'autre part, grâce à l'obtention d'un appel à projets, nous avons bénéficié d'un subside destiné à la formation de l'ensemble des membres d'équipe aux techniques de « self-défense » verbales et physiques. Pour ce faire, nous avons privilégié l'Asbl Garance, spécialisée dans l'auto-défense féministe, proche des valeurs liées à la philosophie de L'Eglantier. Dès lors, cela nous a permis de renforcer nos compétences en matière de sécurité, tant pour nous-mêmes que pour l'ensemble des hébergées, enfants et personnes accueillies à L'Antenne.

Ces divers cycles de formation s'inscrivent dans notre souhait de pouvoir être davantage formées autour des questionnements liés à la violence conjugale (VC) et/ou aux violences intrafamiliales (VIF). Ces différents moments ont aussi permis de créer des liens professionnels plus forts au sein de l'équipe.

D'un point de vue institutionnel, nous avons procédé à de nombreux changements en interne. Il est important de pouvoir identifier les forces en présence et que chacun puisse trouver sa place au sein de l'institution. De ce fait, notre ancienne psychologue « adulte » est devenue psychologue « enfants ». Simultanément, notre ancienne éducatrice ayant assuré des missions d'écoute au sein de la Maison d'Accueil a repris le poste d'accompagnement psychologique « adulte ». Notre ancienne puéricultrice a émis le souhait de pouvoir intégrer l'équipe de permanence en tant qu'éducatrice. Enfin, notre seconde ancienne puéricultrice a repris des études en droit et a souhaité intégrer l'équipe de L'Antenne pour les matières liées à l'accompagnement juridique.

Cette année écoulée a donc fait l'objet de nombreux enrichissements, tant pédagogiques que cliniques mais aussi sur le plan de l'épanouissement professionnel. En 2023, nous souhaiterions poursuivre cet engagement au sein de formations destinées à nous outiller davantage encore. Nous attendons également, avec impatience, notre entrée au sein du nouveau bâtiment qui abritera désormais les bureaux de l'équipe sociale, un appartement supervisé, une chambre d'accueil d'urgence et les locaux de L'Antenne 54. Un énorme merci à toutes les aides financières que nous avons perçues et à nos charmant.e.s donateur-trice.s.

## LA MAISON D'ACCUEIL

---



**MAISON D'ACCUEIL**



**ANTENNE**  
FEMME, COUPLE ET VIOLENCE

---

**L'ANTENNE «FEMME, COUPLE ET VIOLENCE»**

## 2. L'ÉQUIPE SOCIALE

### 1. QUELQUES INFORMATIONS STATISTIQUES SUR LES PERSONNES HÉBERGÉES EN 2022

#### Population accueillie

Population accueillie							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	38	44	40	41	26	37	34
Enfants	37	27	40	35	17	35	29
Total	75	71	80	76	43	72	63

En 2022, nous avons accueilli 34 femmes et 29 enfants. De manière globale, par rapport à l'année 2021 nous sommes dans des chiffres relativement proches tant pour le nombre de femmes que d'enfants ainsi que le nombre total de personnes accueillies qui est de 63 en 2022 et de 72 en 2021.

Nous pouvons constater tout comme pour l'année 2021, que nous avons effectué des entretiens préalables à l'accueil ce qui permet de faire des entrées plus rapidement mais cela a aussi créé un impact, tout comme en 2021, sur la durée moyenne des séjours qui sont relativement plus court qu'en 2020 vu l'analyse de la demande différente par cette manière de fonctionner avec les entretiens préalables qui sont tant téléphoniques (12 sur les 34 femmes accueillies en 2022) qu'en présentiels (11 sur 34 femmes accueillies en 2022).

Notons également que sur les 34 familles accueillies, 27 femmes/familles ont quitté la Maison d'accueil.

#### Total des nuitées

Total des nuitées							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	3784	3979	3161	3837	3374	3172	3682
Enfants	3329	2727	3128	2953	2847	3087	2952
Total	7113	6706	6289	6790	6221	6259	6634

En 2022, nous avons accueilli pour un total de 6.634 nuitées, dont 3.682 pour les femmes et 2.952 pour les enfants (404 nuitées pour les garçons et 2.548 nuitées pour les filles).

Cette très légère diminution du nombre de nuitées d'enfants s'explique par le fait que nous avons accueilli moins de familles que de femmes seules en 2022 (18 femmes seules accueillies en 2022 contre 16 femmes avec enfants pour cette même année).

Le taux d'occupation pour 2022 est de **91%**.

Pour rappel, la Région wallonne nous oblige à un respect de normes en termes d'espace et d'occupation des chambres.

Toutes les nuitées sont agréées et subventionnées. 14 nuitées se situent durant une période de dérogation, au-delà donc des 9 mois de séjour. Cette demande de dérogation est introduite auprès de la Région wallonne et fait l'objet de rencontres projets tout à fait particulières. Nous avons une baisse des dérogations depuis l'année 2021 qui persiste pour l'année 2022, car les attributions des logements sociaux

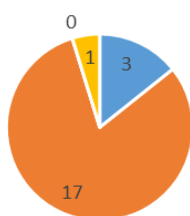
ont tout de même bien continué à se mettre en place, contrairement à l'année 2020 durant la crise sanitaire.

Les 14 nuitées avec dérogation sont expliquées par la dérogation d'accueil d'une femme seule qui s'était vue attribuer un logement social pour une date très légèrement ultérieure à celle de sa durée de 9 mois maximum de séjour.

En 2022, nous avons refusé 518 personnes. Dans ces 518 personnes, il y avait 497 demandes émanant de femmes seules où femmes avec enfant(s) et 21 demandes d'hommes.

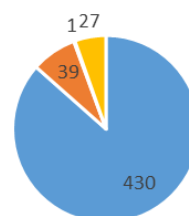
Pour la toute grande majorité, ce refus est dû au manque de places disponibles ou à la non-adéquation entre les places vacantes et la demande (nombre de lit(s) dans la chambre entre-autre). Nous sommes souvent confrontés à des demandes d'accueil de grandes familles. Notre infrastructure ne nous permet pas d'accueillir des femmes accompagnées de plus de 3 enfants. Nous ne disposons d'ailleurs que de 2 chambres pour ces configurations familiales.

DNS Hommes



- Manque de place
- Inadéquation avec le projet pédagogique de la maison
- Séjour antérieur
- Autres

DNS Femmes



- Manque de place
- Inadéquation avec le projet pédagogique de la maison
- Séjour antérieur
- Autres

### Violence conjugale

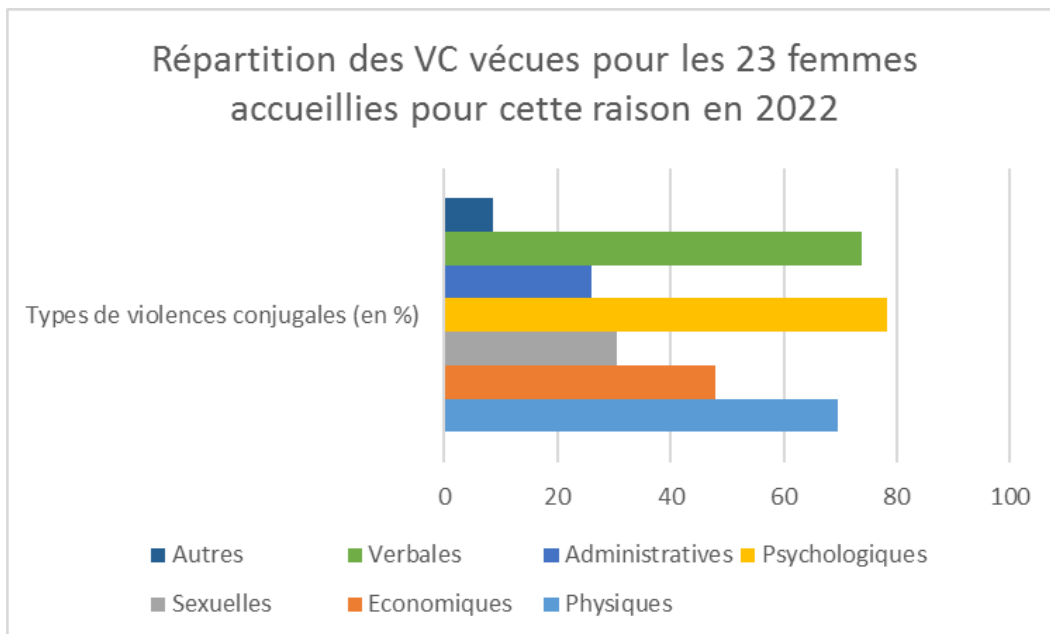
Comme chaque année, les femmes victimes de violences qu'elles soient de types conjugales et/ou intrafamiliales sont majoritaires à être hébergées dans la Maison d'accueil. En 2022, nous avons accueillies 23 femmes sur les 34 accueillies au total pour des raisons de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Cela représente donc 67,64% de la population accueillie en 2022 dans notre Maison d'accueil.

En comparaison en 2020, elles étaient 69,23 % à la présenter comme motif d'accueil et 67,57 % en 2021. Nous sommes donc sur une constante dans les chiffres pour 2021 et 2022.

Comme nous le savons, il n'existe pas qu'un type de violences conjugales/intrafamiliales mais bel et bien plusieurs formes de celles-ci. Nous avons également accueilli 21 enfants victimes de violence (psychologique en étant témoin des violences conjugales, physique de la part du conjoint violent, ...).

Toutes les formes de violence conjugale sont présentes. Chaque femme a connu plusieurs formes de violence.

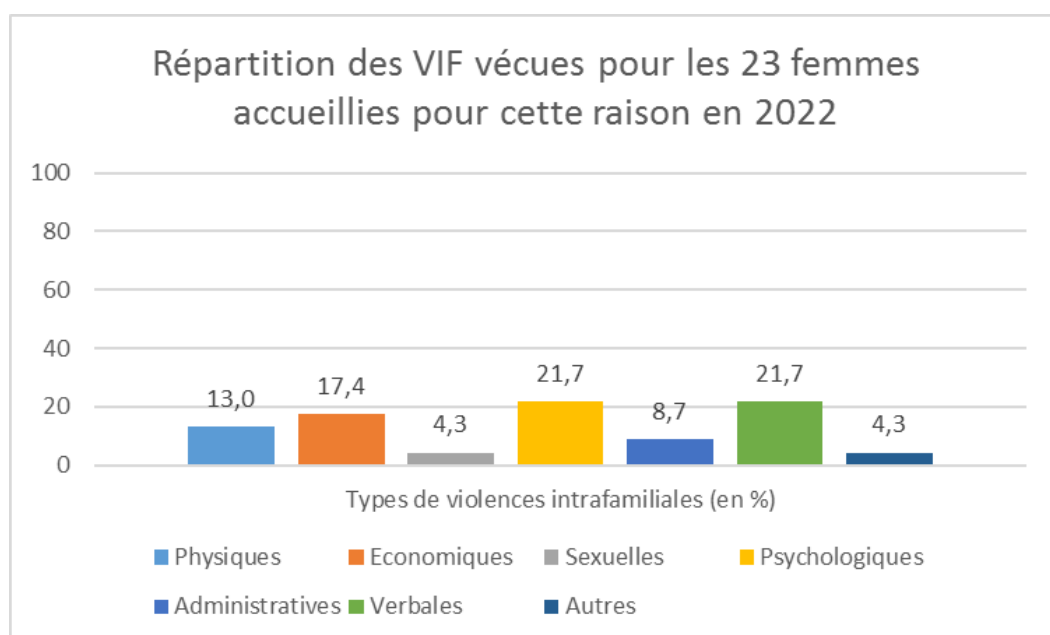
Voici deux graphiques permettant de mieux visualiser la répartition des types de violences vécues par les 23 femmes accueillies pour cette raison en 2022 :



Sur les 23 femmes hébergées pour violences de types conjugales :

- ⇒ 18 ont vécu des violences sous forme psychologique (soit 78,26%)
- ⇒ 17 ont vécu des violences sous la forme verbale (soit 73,91%)
- ⇒ 16 ont vécu des violences sous la forme physique (soit 69,56%)
- ⇒ 11 ont vécu des violences de forme économique (soit 47,82%)
- ⇒ 7 en ont vécu sous la forme de violences sexuelles (soit 30,43%)
- ⇒ 6 en ont vécu sous la forme de violences administratives (soit 26,08%)
- ⇒ 2 sont dans la catégorie « autres » (soit 8,69%) qui peut être rattachée au fait que ce sont des hébergées pour lesquelles le séjour a été d'une durée trop courte pour pouvoir analyser de manière précise leur vécu d'un point de vue violences conjugales.

Il apparaît donc très clairement que les violences psychologiques, verbales et physiques sont malheureusement fortement majoritaires dans les situations de ces 23 hébergées. Suivi de près par les violences conjugales de formes économiques et sexuelles, et enfin les violences dites administratives.



Sur les 23 femmes hébergées pour des violences, certaines ont vécu des violences intrafamiliales qui contiennent elles aussi, différentes formes comme pour les conjugales. Voici ce qu'il en ressort plus concrètement :

- ⇒ 5 des 23 femmes ont vécu des violences sous la forme psychologique (soit 21,73%)
- ⇒ Il en est de même pour la forme verbale (21,73%)
- ⇒ 4 ont vécu des violences sous formes économiques (soit 17,39%)
- ⇒ 3 en ont vécu des violences sous la forme physique (soit 13,04%)
- ⇒ 2 sous la forme administrative (soit 8,69%)
- ⇒ 1 sous la forme de violences sexuelles (soit 4,34%)
- ⇒ 1 est ici également placée dans la catégorie « autres » comme dans le graphique précédent.

Cela nous montre que dans les violences intrafamiliales pour les situations des 23 hébergées concernées en 2022, les violences sous formes psychologiques et verbales sont prédominantes et suivies de près par les formes économiques et physiques. Viennent ensuite les formes administratives, sexuelles et « autres ».

Tant pour les violences conjugales qu'intrafamiliales nous remarquons par ces chiffres une similarité dans la prédominance des formes psychologique et verbale.

Il en est presque de même pour les formes physiques et économiques, bien que les physiques soient prépondérantes dans les violences conjugales par rapport au classement de cette même catégorie dans les intrafamiliales.

A la différence des violences conjugales, la forme sexuelle se retrouve en dernière du classement dans les violences intrafamiliales et à contrario la forme administrative est à une place supérieure dans le classement pour les intrafamiliales par rapport à la place occupée dans les violences conjugales pour cette forme de violence.

#### Moyenne de séjour

Moyenne des séjours (en jours)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	99,5	94,7	79	93,29	225	85,7	108,29
Enfants	92,4	101	78	80	195	88,2	101,79

Les femmes sont restées en moyenne 108 jours. L'augmentation de cette moyenne s'explique principalement par l'impact des attributions des logements sociaux qui a légèrement ralenti pendant une période de l'année 2022 (surtout fin 2022). Cela s'explique également par la complexité des situations rencontrées et donc de l'ampleur du travail effectué par l'équipe en collaboration avec les femmes/familles hébergées en 2022.

Malgré cette légère augmentation de la moyenne des séjours, nous n'avons effectué qu'une seule demande de dérogation pour une femme seule en 2022.

Nous avons par ailleurs effectué 13 accueils d'urgences.

Pour ce qui est des enfants, la moyenne des séjours est de 101 jours.



## Durée des séjours

Durée des séjours (en pourcentage)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
- de 3 jours	0	0	3,3	4,9	0	5,3	2,9
3-10 jours	13,1	18,1	10	2,4	0	5,3	0
11-30 jours	15,7	18,1	16,6	29,4	11,5	10,5	11,7
1-3 mois	28,9	27,2	40	24,4	27,0	34,2	23,5
3-6 mois	26,1	15,9	16,6	14,6	11,5	34,2	52,9
6-9 mois	15,7	20,4	13,3	14,6	20,0	7,9	5,8
9-12 mois	inconnu	inconnu	inconnu	0	11,5	0	2,9
12-15 mois	inconnu	inconnu	inconnu	7,3	11,5	0	0
15-18 mois	inconnu	inconnu	inconnu	2,4	0	2,6	0
18-21 mois (accord exceptionnel)	Inconnu	Inconnu	inconnu	0	7,7	0	0

Comme on peut le constater, les séjours de courte durée sont peu nombreux (2,9% et 0% pour les moins de 8 jours).

Les séjours de moins de 31 jours sont dans une certaine constante depuis 2020, avec des chiffres variant entre 10-12%.

Nous avons une baisse des séjours de 1 à 3 mois pour 2022 (23,5% contre 34,2% en 2021). De fait, les séjours de 3 à 6 mois sont plus élevés qu'en 2021 (52,9% en 2022 contre 34,2% en 2021). La grosse majorité des séjours en 2022 ont une durée de 3 à 6 mois.

Cela peut s'expliquer par la complexité grandissante des problématiques des personnes hébergées qui nécessitent donc un accompagnement plus intense et plus diversifié sur divers niveaux de leur vie (juridique, social, emploi, violences conjugales, etc.). Cela peut aussi être expliqué par la baisse légère des attributions de logements sociaux que nous avons constatée pour la période de la fin 2022.

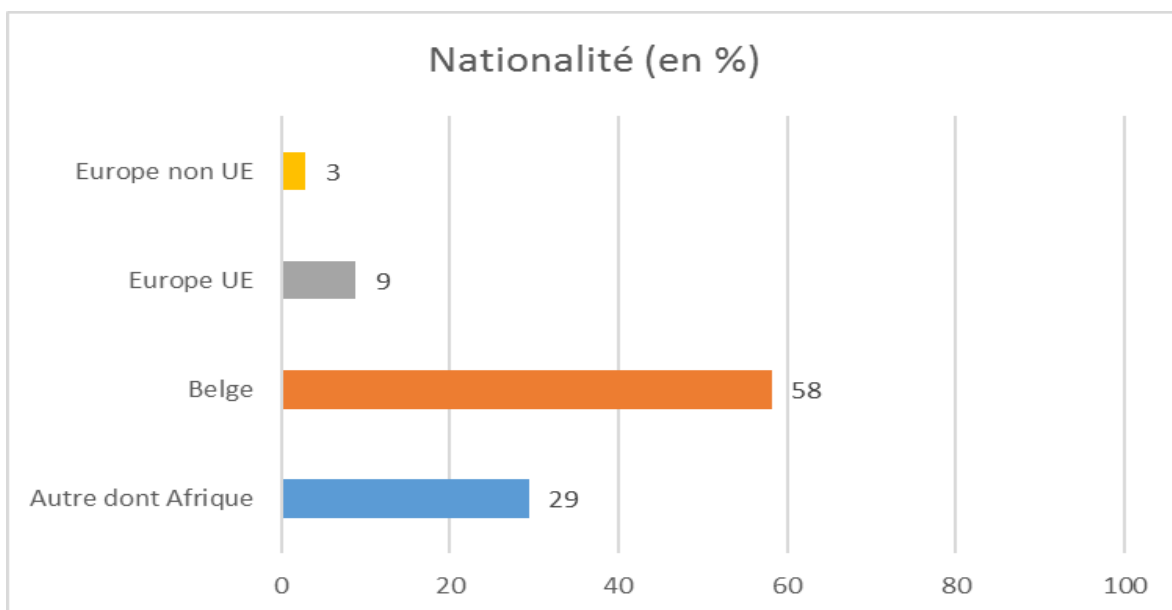
Les chiffres pour les durées de 6 à 9 mois et de 9 à 12 mois en sont d'ailleurs impactés et donc en hausse par rapport à l'année 2021 mais toujours bien plus bas que ceux connus en 2020, ce qui montre que la situation s'est nettement améliorée depuis la crise sanitaire.

Contrairement à l'année 2021 et ses constats, en 2022 malgré l'ouverture des femmes qui ont accepté d'ouvrir leur demande de logement hors Brabant wallon (où nous sommes fort mal lotis à ce sujet), plusieurs de celles-ci se sont retrouvées sans obtention de logement.

## Nationalité

Nationalité (en pourcentage)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Belges	65,7	71,4	57,5	73,2	61,54	64,87	58,22
U.E.	2,6	4,7	5	7,3	7,69	13,51	8,82
Autres	31,5	23,8	37,5	19,5	30,77	21,62	32,35

[Et plus particulièrement, en 2022 :](#)



Sur les 34 femmes accueillies, 19 sont de nationalité belge, 3 de l'union européenne et 12 sont d'origine européenne ou non union européenne donc l'Afrique.

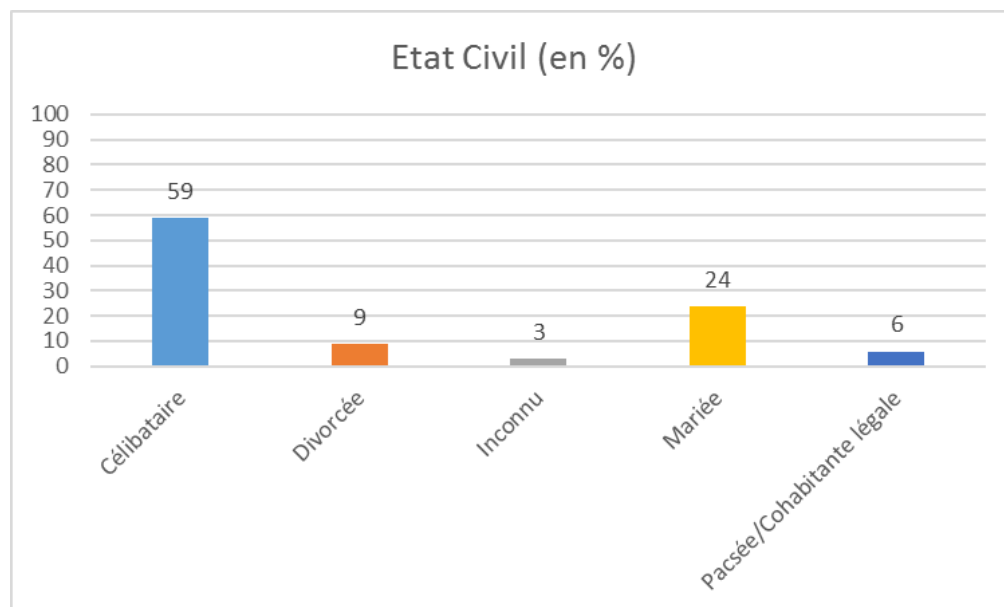
Nous pouvons donc en conclure qu'une grosse partie de la population accompagnée est belge avec la particularité qu'une partie est originaire d'un autre pays et donc, d'une autre culture. Mais, il nous arrive régulièrement d'accueillir une population de nationalité africaine qui a parfois la particularité d'avoir un statut de séjour précaire.

Il faut porter une attention aussi au fait que, certaines ont la nationalité belge mais sont d'origine de pays africains, ce qui apporte d'autant plus de multi culturalité au sein de notre Maison d'accueil.

#### [Etat civil](#)

Etat civil (en pourcentage)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Célibataires	58,5	50	60	56,1	46	54,1	58,8
Cohabitanes légales	4,8	2,6	7,5	7,3	8	2,7	5,8
Divorcées	9,7	15,7	7,5	7,3	4	8,1	8,8
Mariées	26,8	31,5	32,5	29,3	42	32,4	23,5
Veuves	0	0	0	0	0	2,7	0

Plus précisément, en 2022 :



Une majorité des femmes accueillies sont célibataires ou mariées. Il est important de ne surtout pas lier cela au fait que ce sont des femmes seules. En effet, les femmes en couple mais sans statut légal sont reprises dans l’item « Inconnu » et de plus, ces femmes peuvent également être accompagnées d’enfant(s).

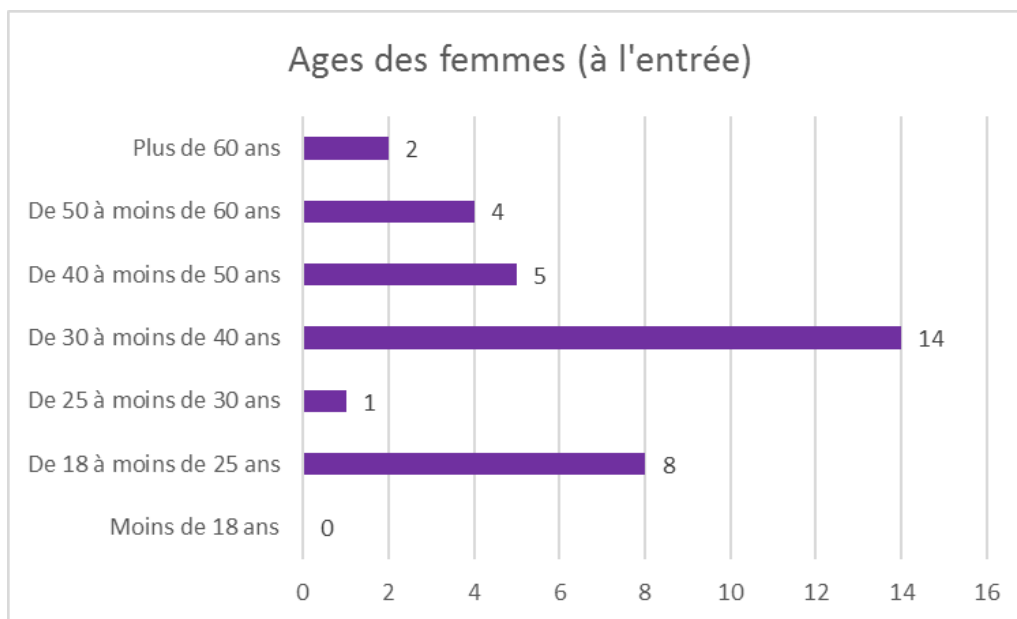
Le peu de présences de femmes divorcées où en cohabitation légale à l’arrivée peut être expliqué par le fait qu’en règle générale, elles sont mariées lorsqu’elles arrivent en Maison d’accueil et que pour la plupart d’entre elles, elles viennent de décider de se séparer (entre-autre à la suite des violences conjugales).

Age

Moyenne d'âge (à l'entrée)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Femmes	34	33,8	33,9	37	36,4	35,6	37,1
Enfants	6,4	4,1	5,7	4,6	4,1	6,6	7.4

La moyenne d'âge des femmes accueillies est de 37 ans et pour les enfants, de 7 ans.

Répartition des femmes selon leur âge (à l'entrée) :



Une grande majorité des femmes accueillies en 2022 ont entre 30 et 39 ans. Cette majorité est suivie de près par la tranche d'âge de 18 à 24 ans.

Répartition des enfants par âge et genre



Sur les 29 enfants accueillis en 2022, 24 sont de genre féminin et 5 de genre masculin.

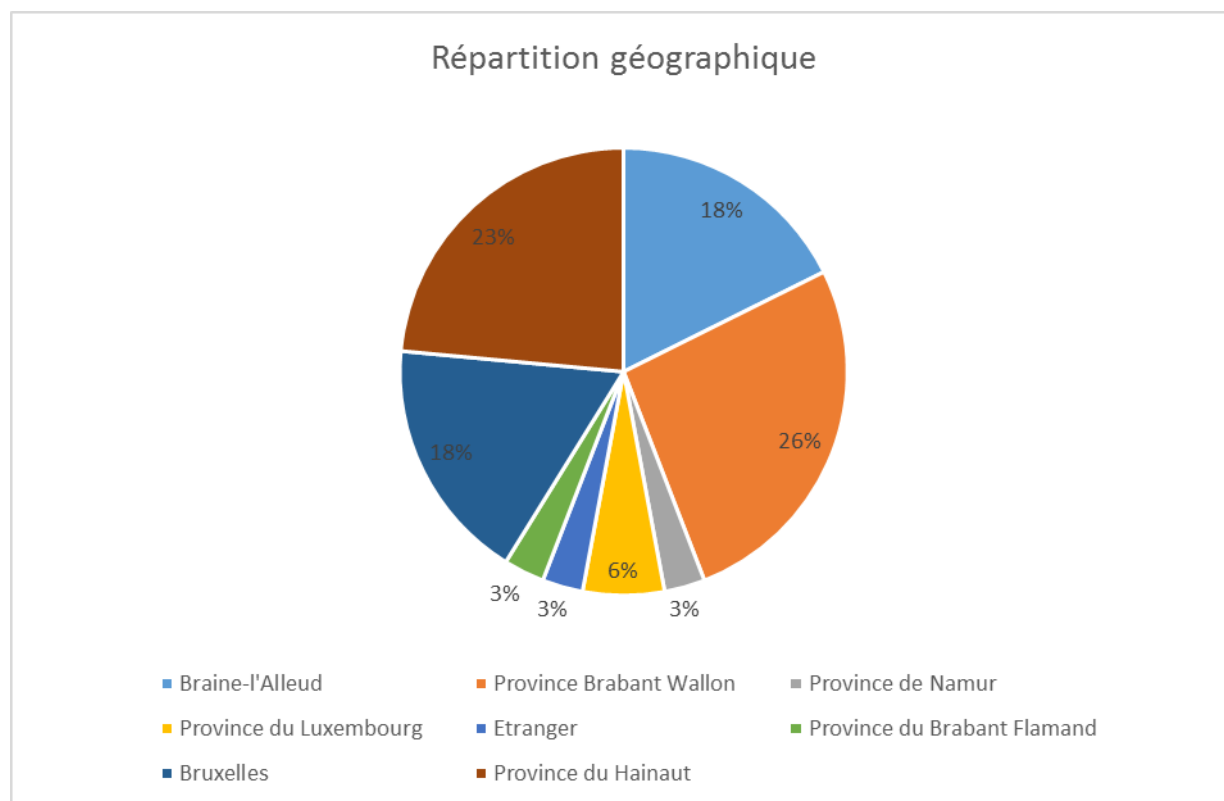
Sur ces mêmes 29 enfants, 54 % d'entre eux avaient moins de 7 ans, tandis que 24% avaient plus de 12 ans et 20% avaient entre 7 et 12 ans.

Nous pouvons donc en conclure que la majeure partie de la population enfantine est très jeune.

#### Répartition géographique

Lieu de Provenance (en pourcentage)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Braine-L'Alleud	10,5	13,6	10	12,2	15	10,8	17,64
Brabant wallon	36,8	31,8	30	34,2	23	27	26,47
Bruxelles	15,7	22,7	17,5	26,8	19	21,6	17,64
Province de Namur	7,8	4,5	2,5	0	0	0	2,94
Province du Hainaut	18,4	13,6	17,5	14,6	27	32,5	323,52
Province de Liège	0	2,2	2,5	4,9	12	2,7	0
Province du Luxembourg	2,6	2,2	2,5	2,4	0	0	5,88
Flandre	7,8	4,5	15	4,9	4	2,7	2,94
Etranger	0	4,5	2,5	0	0	2,7	2,94

[Plus précisément, en 2022 :](#)



Nous pouvons voir que 44% des femmes hébergées viennent de la région proche de la Maison d'accueil (Province du Brabant wallon et Braine-l'Alleud). Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année 2021 où elles étaient 38%.

En 2022, nous avons hébergé 23% de femmes en provenance de la Province du Hainaut. Ce chiffre comparé au 33% de l'année 2021 pour cette Province, montre une légère baisse.

Il y a également une baisse de la population accueillie en provenance de la région de Bruxelles, soit 18% en 2022 contre 21% en 2021.

La provenance de la région de Bruxelles s'explique notamment par la proximité de notre Maison d'accueil avec cette région permettant aux femmes accueillies pour violences conjugales de s'éloigner de leur conjoint tout en restant proches de leur réseau et famille.

Il semble que le chiffre de la Province du Hainaut soit lié également à une telle explication.

#### [Nombre d'enfants des personnes hébergées](#)

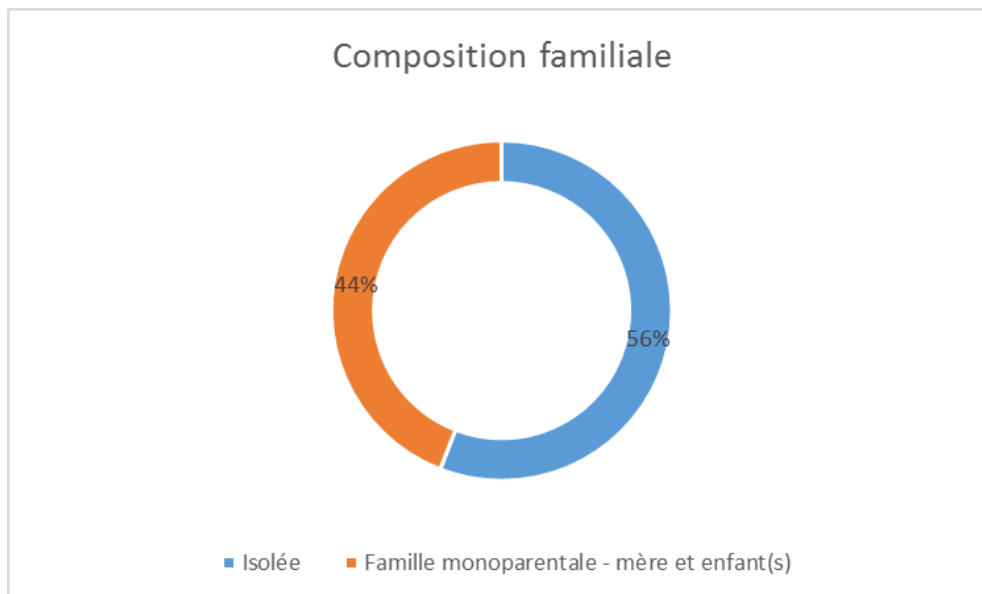
Nombre d'enfants des personnes hébergées (en pourcentage)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pas d'enfant	21	19	20	46,3	53,9	46	52,94
1 enfant	42,1	42,8	25	31,7	34,6	29,7	20,58
2 enfants	23,6	11,9	35	12,2	3,8	8,1	11,76
3 enfants	5,2	14,2	12,5	9,8	7,7	16,2	14,7
4 enfants	7,8	2,3	7,5	0	0	0	0

Nous pouvons faire le même constat que pour l'année 2021, en 2022 nous avons accueilli davantage de femmes seules et de familles avec 1 seul enfant. Ceci est possiblement explicable entre-autre par la capacité

des chambres de notre Maison d'accueil. Effectivement, nous n'avons que peu de chambres nous permettant d'accueillir des familles avec plus d'1 enfant.

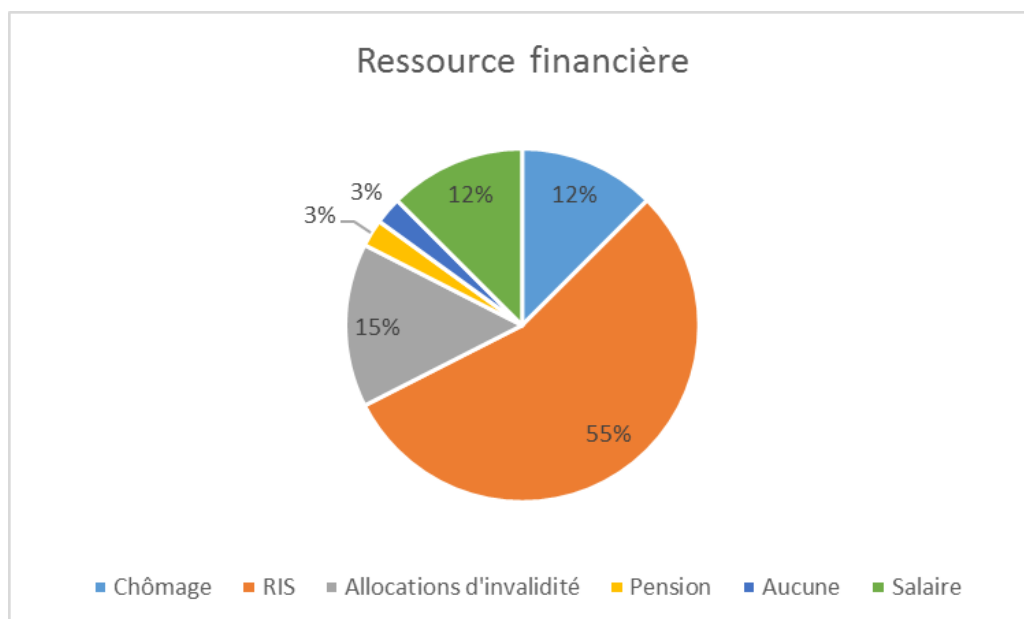
Par ailleurs, nous accueillons davantage les femmes seules qui représentent en 2022, 52% des personnes hébergées contre 47% de familles.

Voici d'ailleurs un graphique reprenant la composition familiale des personnes accueillies en 2022 :



Ce graphique vient appuyer les chiffres précédents démontrant que la grosse majorité des personnes accueillies en 2022 soit 56%, était de composition familiale de type « Isolée » donc des femmes seules contre 44% de familles monoparentales (composition mère-enfant(s)).

#### Les ressources financières

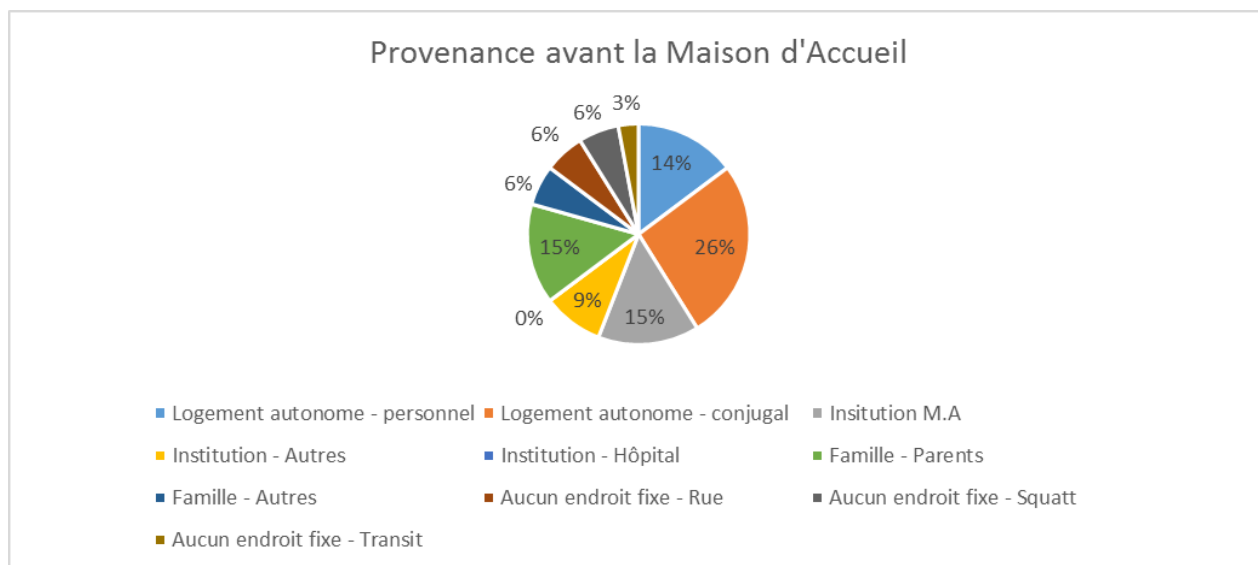


En 2022, nous constatons que la grande majorité des personnes accueillies bénéficiaient du Revenu d'Intégration Sociale d'un C.P.A.S (55%).

Il est à noter que pour la plupart des hébergées en 2022, l'obtention de ce RIS n'a pu être effectuée que via l'accompagnement de la Maison d'accueil et que donc celles-ci étaient sans ressources financières à leur entrée.

Seulement 12% des personnes hébergées en 2022 avaient comme ressource financière un salaire. Cela peut notamment s'expliquer par les situations de violences conjugales dont la violence économique de la part de l'auteur de celles-ci.

### La provenance des hébergées avant l'arrivée en Maison d'accueil



Comme nous pouvons le voir, la majorité des personnes accueillies proviennent d'un logement autonome de type conjugal (26%).

Les personnes provenant d'un logement autonome de type personnel (14%) sont la plupart du temps des femmes ayant en priorité des problèmes de logement.

Nous pouvons également voir qu'en 2022, 15% des personnes accueillies provenaient d'une autre Maison d'accueil, ce qui vient évidemment questionner la durée de séjour de 9 mois des Maisons d'accueil poussant parfois à une réorientation lorsqu'une personne hébergée n'a pas encore d'attribution de logement social ou autre solution durable pour quitter la Maison d'accueil.

29% des hébergées de 2022 provenaient de logement type famille (parents ou autres), ce qui vient appuyer la notion des violences intrafamiliales qui sont très souvent la cause de leur arrivée en Maison d'accueil.

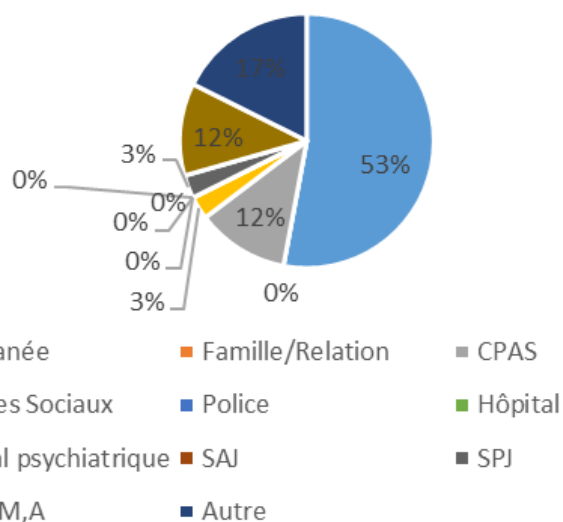
### Origine de la demande

L'arrivée en Maison d'accueil n'est pas toujours demandée de manière spontanée par la future personne hébergée. Il arrive parfois, que ce soit d'autres organismes qui nous contactent pour effectuer la demande au nom de la future hébergée ou encore en sa compagnie durant la demande (appel téléphonique par exemple).

Ci-dessous un graphique reprenant l'origine de la demande pour les 34 femmes hébergées en 2022 :



## Origine de la demande (en %)



La majorité, 18 femmes sur les 34 hébergées en 2022 sont à l'origine elles-mêmes, de manière spontanée, de leur demande d'accueil soit 53%.

On retrouve ensuite la catégorie « autres » regroupant tout autre type de service/organisme existant ayant fait la demande pour 6 des 34 hébergées de 2022 soit 17%.

Par après vient la demande émanant d'autres Maisons d'accueil pour 4 des 34 femmes accueillies en 2022, soit 11,76%. Ces demandes-là sont très souvent dues à la durée de séjour en Maison d'accueil (9 mois) qui est encore bien trop courte pour pouvoir bien souvent arriver à finaliser le projet de l'hébergée et l'autonomiser le plus possible.

Enfin nous voyons également que les services de types CPAS sont aussi à l'origine de 4 demandes sur les 34 femmes hébergées en 2022 (11,76%). Viennent ensuite les services sociaux et SPJ étant eux à l'origine d'1 demandes sur les 34 hébergées de 2022 soit 3%.

## 2. TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SOCIALE

### 2.1. LA MAISON D'ACCUEIL

Vous trouverez dans ce rapport une synthèse des activités de l'équipe sociale ainsi qu'une présentation en quelques chiffres de la population hébergée en 2022.

Tout d'abord d'un point de vue chiffres, nous avons accueilli 34 femmes et 29 enfants.

Une majorité des femmes hébergées en 2022 arrive dans un contexte de violence, qu'elle soit conjugale ou intrafamiliale. Elles représentent 67,64 % de la population accueillie.

Comme chaque année, nous accueillons, surtout pour des questions de sécurité, peu de femmes originaires de Braine-l'Alleud. Elles étaient 17% de la population hébergée au sein de notre Maison d'accueil, ce qui équivaut à une augmentation de 6% par rapport aux chiffres de 2021, où elles étaient 11%.

La grande majorité des femmes que nous avons hébergé ont été suivies par l'ensemble des collègues de l'équipe sociale pour un accompagnement interdisciplinaire. Vous aurez aussi l'occasion de visualiser à la lecture du rapport les thèmes travaillés avec elle, tant au niveau social que juridique ou encore psychologique.

L'année dernière, sur les 34 femmes accueillies, 15 ont obtenu un logement de type social au sens large. Rappelons une fois encore qu'une disposition légale pour les logements sociaux reconnaît 5 points de priorité aux personnes sans-abri et 5 points de priorité aux femmes victimes de violence conjugale. Ces points peuvent être cumulés.

Mais, malheureusement, malgré le nombre de points auxquels la plupart des femmes accueillies peuvent accéder, l'attente de ce type de logement est longue et notre hébergement de 9 mois ne suffit pas toujours pour avoir accès concrètement à ce type de logement. Il faut donc s'orienter vers d'autres possibilités comme les logements de l'AIS, logements de transit, ... pour essayer de trouver une solution lors de la fin des séjours de 9 mois au sein de notre institution. La réalité du terrain démontre les difficultés de pouvoir trouver une solution de logement surtout face aux situations précaires dans lesquelles sont souvent les femmes et familles accueillies et face aux prix des logements dans le Brabant wallon (région où les femmes souhaitent souvent s'établir après avoir créé leur réseau sur Braine-l'Alleud).

À la suite des chiffres, voici un aperçu des changements au sein de l'équipe sociale de l'ASBL et donc de la Maison d'accueil.

En 2022, une de nos collègues a eu la chance d'attendre un heureux événement et d'avoir un congé prophylactique. Et donc, temporairement, nous avons engagé une nouvelle personne afin de la remplacer. La collègue reviendra parmi nous en 2023. Les deux collègues en congé prophylactique en 2021 sont quant à elles, revenues parmi nous en 2022. Une de nos collègues est également partie de l'équipe sociale et nous aurons donc la chance de pouvoir accueillir une nouvelle personne début de l'année 2023 pour la remplacer.

Actuellement, nous utilisons toujours le logiciel, dénommé SARA. Il nous permet d'avoir une vision des situations des femmes et des enfants hébergés, mais aussi de répondre aux demandes statistiques de la Région wallonne.

En 2022, les rencontres organisées par la Plate-Forme d'échanges « Violences dans le couple » ont été mises en place et nous y avons participé. Ces différentes rencontres nous permettent de garder le lien avec le réseau. Voici les thématiques abordées lors de ces plates-formes en 2022 (il y a eu deux plates formes) :

- 29/10/2022 : Violences entre partenaires et contextes de vulnérabilité
- 12/12/2022 : Archipel - Réseau 107 et App-elles

Comme chaque année, en lien avec les différents membres de l'équipe de la Maison d'accueil mais également avec l'aide de bénévoles, différents ateliers ont été proposés aux femmes accueillies. Voici un résumé des thèmes qui ont été abordés :

- ⇒ Vie affective et sexuelle
- ⇒ Informations juridiques
- ⇒ Informations sociales
- ⇒ Informations logement
- ⇒ Pass Job
- ⇒ Atelier des mots
- ⇒ Prendre soin de soi
- ⇒ Emotions
- ⇒ Visite du planning familial de Braine-l'Alleud

Les ateliers permettent aux femmes qui n'ont pas d'activité professionnelle ou de formation de se mettre en projet. Lors de ces différents ateliers, l'équipe permet aux femmes d'accéder à leurs droits, de les informer et de se questionner sur leurs propres choix, besoins et envies. Le but final est de leur permettre une reconstruction dans les différents aspects de leur vie personnelle.

## **2.2. LOGEMENT 2021**

### **- D'où viennent-elles ?**

Sur 34 femmes hébergées en 2022 :

- 16 femmes (47%) venaient de leur privé ;
- 9 femmes (26,6%) venaient de chez des amis ou de la famille ;
- 6 femmes (17,6%) venaient d'une autre Maison d'accueil ou centre d'urgence ;
- 3 femmes (8,8%) venaient de la rue ;
- 5 femmes (15%) venaient de Braine-l'Alleud.

### **- Où vont-elles ?**

Sur 34 femmes hébergées en 2022 :

- 15 femmes (44,1%) ont trouvé un nouveau logement ;
- 7 femmes (20,7%) sont parties dans une autre Maison d'accueil ;
- 7 femmes (20,6%) sont toujours à l'Eglantier ;
- 3 femmes (8,8%) sont parties chez des amis ou de la famille ;
- 1 femme (2,9%) est repartie dans son privé ;
- 1 femme (2,9%) est partie en hospitalisation.
- Donc, au total, 27 familles sont parties en 2022 de la Maison d'accueil.

- **Quelques particularités en 2022 :**

Un peu moins de la moitié des femmes accueillies venaient de leur privé (47%).

Nous observons qu'un peu moins de la moitié des hébergées ont trouvé un logement (social, AIS ou privé).

Nous constatons aussi qu'un peu plus d'1/4 des femmes que nous accueillons étaient hébergées chez des amis ou dans la famille avant de faire appel à l'Eglantier.

Par rapport aux autres années, nous constatons que le nombre de femmes qui émanent du privé et qui y retournent continue à diminuer de manière significative (21,5% en 2017, 15% en 2018 et 2019, 11,5% en 2020, 5,4% en 2021 et 2,9% en 2022)

Le nombre de femmes qui se sont vu attribuer un logement social au sens large, a augmenté de 11,6% depuis 2019. Celles qui sont parties chez des amis ou famille sont moins nombreuses (19,2% en 2020, 13,51% en 2021 et 8,8% en 2022).

Nous pouvons également constater qu'1/5<sup>ième</sup> des femmes partent de l'Eglantier pour une autre Maison d'accueil, en 2022. Cette proportion tend à augmenter depuis 2021.

Enfin, le nombre de femmes qui quittent l'Eglantier pour une hospitalisation a fortement diminué (de 14% en 2012 à 10% en 2018, et 2,9% en 2022).

### **2.3. EMPLOI - FORMATION 2022**

- **Niveau formation :**

Pour 2 femmes sur 34 hébergées en 2022, nous ne savons rien de leurs formations antérieures vu qu'elles sont restées très peu de temps à l'Eglantier (qq jours). Pour les autres (32), nous nous sommes basés sur leur diplôme le plus élevé.

Etudes universitaires	0	0%
Etudes supérieures	0	0%
Secondaire supérieure	9	26,5%
Secondaire inférieure	3	9%
Primaire	5	14,5%
Diplôme étranger non reconnu en Belgique	5	14,5%
Sans diplôme	10	29,5%
Inconnu	2	6%

- **Emploi – Formation durant leur séjour :**

Sur 34 femmes hébergées en 2022 :

- 7 femmes (20,5%) ont quitté l'Eglantier avec un emploi (4 femmes ont conservé l'emploi qu'elles avaient avant leur arrivée à l'Eglantier et 3 femmes ont trouvé du travail durant leur séjour) ;
- 9 femmes (26,5%) ont quitté l'Eglantier en suivant une formation (3 hébergées ont continué leur formation commencée antérieurement, 4 ont commencé une nouvelle formation et 2 accueillies ont terminé leur formation antérieure avant d'en recommencer une nouvelle).
- 17 femmes (50%) n'avaient pas la possibilité d'envisager une recherche emploi ou formation :
  - 2 femmes étaient enceintes ;
  - 2 femmes avaient un enfant en bas âge (difficulté de trouver un milieu d'accueil pour les enfants alors que les mamans souhaitaient se former) ;

- 7 femmes avaient de très sérieux problèmes de santé ;
- 4 femmes sont restées moins d'un mois ;
- 2 femmes étaient pensionnées.
- 1 femme (3%) n'a pas concrétisé de projet emploi ou formation durant son séjour malgré une recherche active d'emploi.
- ⇒ Parmi les femmes qui avaient la possibilité d'envisager une recherche formation ou emploi, 94% d'entre elles ont quitté l'Eglantier avec soit un emploi, soit une formation.

#### - **Quelques particularités en 2022 :**

Cette année, nous constatons que la moitié des personnes hébergées n'avaient pas la possibilité d'envisager une formation ou un emploi durant leur séjour. Les difficultés les plus importantes sont la santé et la garde des enfants avant leur rentrée à l'école. Cette année, aucun enfant de l'Eglantier n'a obtenu une place en crèche. Le manque de places d'accueil devient un problème grandissant.

Cependant, presque toutes les accueillies en 2022 ont pris le temps de réfléchir à leur avenir professionnel à plus long terme (Quelles formations pourrais-je imaginer lorsque mon enfant rentrera à l'école ? Vers quel emploi me diriger quand ma santé me le permettra ? Quelles formations existent dans la région où je pense aller vivre ? ...). Donc, même si la recherche de formation ou emploi ne s'est pas concrétisée à court terme, elles se sont mobilisées en 2022.

## 2.4. TRAVAIL JURIDIQUE

L'année 2022 a été ponctuée par le départ de la juriste en fonction. Durant plusieurs semaines, l'équipe a essayé de pallier au manque d'une juriste en effectuant les démarches juridiques urgentes avec les femmes hébergées. Par ailleurs, la juriste de l'Antenne s'est également rendue disponible pour apporter son aide.

La partie juridique du rapport d'activité 2022 est rédigée par la nouvelle juriste engagée dans le courant du mois de janvier 2023. Il est extrêmement compliqué, compte tenu de la situation expliquée *supra*, de pouvoir donner une vision totalement correcte de ce qui a été accompli durant l'année 2022. Cependant, la juriste a fait son possible, au travers de recherches dans les PAI ainsi que dans les notes de l'ancienne juriste, pour donner un aperçu qui correspond le plus possible à la réalité.

Sur 34 personnes hébergées, il semblerait que 27 personnes ont été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien qui vise à faire le point sur leur situation juridique.

Selon les documents analysés, 7 personnes n'auraient pas été rencontrées.

Il semblerait que les séjours aient été soit, de trop courte durée pour que ces personnes puissent rencontrer la juriste soit, que les personnes étaient déjà totalement autonomes de ce point de vue-là.

Par ailleurs, une femme n'a jamais été rencontrée car sa mère était déjà suivie par la juriste pour les questions juridiques relatives à toute la famille.

A la suite du premier entretien, 25 femmes hébergées ont été suivies sur des questions d'ordre juridique.

1 personne n'avait pas besoin de suivi juridique après le premier entretien.

1 personne n'avait pas encore été hébergée assez longtemps dans la Maison d'accueil en 2022 pour qu'un réel travail puisse être entamé dans une matière spécifique.

Au sein de l'ensemble des femmes hébergées durant l'année 2022, voici un aperçu des matières traitées :

- Droit des étrangers : 6 personnes hébergées (17,65 %) ont été suivies pour des questions en droit des étrangers.
- Droit pénal : 6 personnes hébergées (17,65 %) ont été suivies pour des questions liées au droit pénal.
- Droit de la famille : 11 personnes hébergées (32,35 %) ont été suivies pour des questions liées au droit de la famille.
- Questions budgétaires/dettes : 7 personnes hébergées (20,59 %) ont été suivies ou conseillées pour des questions en lien avec une ou plusieurs dettes ou afin d'établir un budget.
- Droit à la jeunesse : 9 personnes hébergées (26,47 %) ont été accompagnées dans le cadre de questions liées au droit de la jeunesse. Il s'agissait à la fois de procédures déjà en cours ou alors d'interpellations des services de l'aide à la jeunesse de la part de notre équipe.
- Droit dans le cadre du logement/ prêt hypothécaire/ achat d'un bien immobilier : 1 personne hébergée (2,94 %) a été conseillée et accompagnée dans ce cadre. Il y a eu une procédure devant la Justice de Paix.

Les matières traitées retenues ci-dessus ne reprennent pas les conseils minimes donnés dans certaines matières.

## **2.5. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ADULTE**

Durant le séjour à l'Eglantier, un accompagnement psychologique individuel est proposé pour chaque personne hébergée. Lors du premier mois de séjour, un premier rendez-vous est fixé. Celui-ci permet d'expliquer à la personne le cadre du travail proposé mais aussi d'entendre la demande de la personne. Si tel est le cas, un suivi régulier se met en place à raison d'un rendez-vous tous les 15 jours en moyenne. En effet, le nombre de demande s'est vu augmenté cette année.

Pour l'année 2022, 34 femmes ont été suivies dans la Maison d'accueil. Parmi les suivis, 24 suivis (70%) réguliers ont pu se mettre en place (contre 18 l'année précédente). Pour les 10 suivis restants, cela n'a pas pu aboutir de manière régulière, et ce dû à la courte période du séjour au sein de la Maison d'accueil ou à l'absence de demande d'accompagnement psychologique.

Par ailleurs, pour celles qui nécessitaient un soutien plus intensif, des appels téléphoniques ont pu être mis en place en plus des entretiens durant les heures de télétravail de la psychologue. Le télétravail étant partiellement maintenu au sein de l'équipe sociale.

Durant cette année, nous avons pu constater que 62% étaient des femmes ayant vécu des problématiques de violence conjugales et/ou intrafamiliales. 24 % des suivis nécessitant l'aide et l'appui d'un médecin psychiatre et/ou nécessitant une hospitalisation de court à moyen terme. 9% rencontrant des problématiques liées à des assuétudes diverses. Le soutien psychologique, dans ces cas-là, nécessite une collaboration étroite avec différents services afin que la prise en charge et le soutien puisse être le plus complet possible.

## 2.6. POST-HÉBERGEMENT

Sur 34 femmes accueillies, 9 ont été suivies par l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre du post-hébergement. Dans ces différents suivis, l'équipe continue le suivi par des coups de téléphone, des rendez-vous au sein du logement de la personne et également dans le cadre d'entretien avec le réseau de la personne. Très rarement, ce suivi peut se faire via des contacts avec le réseau institutionnel sans avoir l'opportunité de garder le lien avec les femmes accueillies (par ex : dans le cadre de fin d'hébergement et d'inquiétudes vis-à-vis des enfants de la famille, ...). Malgré nos essais de contacts, quand cela nous semble important, ils n'aboutissent pas toujours.

Le suivi post-hébergement se fait à raison d'une fois toutes les deux semaines, voir toutes les semaines lorsque cela est nécessaire et possible. Avec le temps, les rencontres tendent à s'espacer, surtout quand la famille a créé du lien avec le réseau plus proche de son nouveau lieu de vie. Le post-hébergement est toujours mis en place à la demande de la famille.

### **3. L'ANTENNE « FEMME, COUPLE ET VIOLENCE »**

#### **1. NOTRE EQUIPE**

En 2022, l'Antenne était composée de 4 personnes salariées :

- Aude Motquin (analyse de la demande et accompagnement social) : 17h/semaine ;
- Louise Vessié (accompagnement juridique) : 17h/semaine remplacée en octobre 2022 par Kristel Malice : 19h/semaine
- Caroline Ferré (psychologue enfant) : 19h/semaine ;
- Laetitia Jadoul (psychologue adulte) : 19h/semaine, remplacée par Mélody Soubeste jusqu'en juin 2022.

Précisons que Diantha Saïdoun a également réalisé certains accompagnements psychologiques en tant que volontaire.

#### **2. NOTRE TRAVAIL**

##### **2.1. Public**

Nous avons rencontré 82 femmes, 2 hommes, 9 enfants (4 garçons et 5 filles) et 3 adolescentes :

- Physique
- Verbale
- Psychologique
- Sexuelle
- Économique
- Mariages forcés
- Autres types de violence

Avec une prévalence pour la violence verbale, physique et psychologique.

##### **2.2. Missions et atouts**

Suite aux diminutions de cas COVID, nous avons enfin pu faire une année complète en présentiel. Cela nous a permis de recréer du lien avec notre public et de reprendre une dynamique positive dans nos suivis. Même si cela a engendré quelques difficultés, cela a permis à l'équipe de se retrouver et de se fédérer à nouveau.

Nous avons également continué à fidéliser notre public et avons enfin réussi à maintenir, durant une année complète, nos groupes de paroles. Il va sans dire que cela apporte une grande plus-value dans notre travail avec les femmes. La dynamique de groupe boostant chacune individuellement et les poussant parfois à des prises de décisions positives et radicales.

L'équipe a également pu bien plus se former que les années précédentes. Vous constaterez effectivement que nos heures de formations ont drastiquement augmenté. Il en est de même pour les sensibilisations que nous avons pratiquées envers un public extérieur. Tout cela nous a donc demandé beaucoup plus de temps et d'engagement, ce qui explique la baisse de nos consultations. L'équipe s'est également plus souvent réunie autour de journées d'équipe où nous avons, par exemple, pris le temps de réanalyser notre décret, revoir le Processus de Domination Conjugale ensemble, etc.



Nous avons aussi senti une nouvelle dynamique dans l'équipe suite au retour de son congé de maternité de notre collègue Laetitia Jadoul en avril, ainsi qu'à l'arrivée de Kristel Malice au mois d'octobre. Nous avons désormais une équipe forte où la pensée s'est réactivée et a apporté un vent de renouveau dans nos suivis.

### 2.3. Formations

Voici les formations suivies par notre équipe en 2022 :

- Colloque 30 Praxis "A la rencontre des auteurs de violences conjugales"
- PDC - Module initial
- PDC - Module victime
- L'atelier des droits sociaux : "Chômage : mode de rupture du contrat et droit aux allocations"
- CPVCF : « Violences conjugales : accompagner les victimes »
- Formation Garance
- Colloque DPO : « Violences conjugales et sexuelles – La nasse se referme »

### 3. NOS DIFFICULTES

La reprise uniquement en présentiel, même si elle est préférable et souhaitable pour l'équipe, n'a pas toujours été vécue positivement par notre public. C'est un changement d'habitude qu'il a fallu enclencher et c'est ainsi que nous avons dû nous repositionner sur notre cadre de travail pour permettre qu'un maximum de rencontres puissent se faire en face à face.

Nous avons également reçu moins de personnes victimes de Violences Intra Familiales puisque cela ne faisait pas partie de notre décret. Cependant, après plusieurs discussions avec nos inspectrices, c'est désormais un public que nous relançons.

La prolongation du congé de maternité de notre collègue, Laetitia Jadoul, avec un congé parental pris un peu en dernière minute, a entraîné pas mal de difficultés pour sa remplaçante qui avait déjà annoncé son départ et clôturé ses suivis. Le nombre de femmes vues en consultations psychologiques fut donc en baisse pendant un mois.

L'équipe a encore été chamboulée par un départ puisqu'une collègue nouvellement arrivée a eu la chance de trouver un temps plein CDI après seulement un an chez nous. Cela a encore amené du changement dans l'équipe mais ce fut finalement assez positif. La juriste qui nous a quitté était fort jeune et n'était malheureusement pas proactive dans l'accompagnement des démarches extérieures, ce qui est pourtant l'une des grandes fiertés de notre institution. Ce manque d'accompagnement au niveau juridique a donc fait drastiquement baisser nos chiffres qui ont pu remonter en flèche suite à l'arrivée de notre nouvelle juriste Kristel Malice. Cette dernière, très compétente et extrêmement familière de notre travail puisqu'auparavant engagée dans la Maison d'accueil, a pris son rôle très à cœur dès son arrivée. C'est donc une difficulté qui s'est transformée en une force et qui nous a permis en tant qu'équipe de repartir sur de nouvelles bases.

### 4. NOS PROJETS

En 2023 nous commencerons enfin nos supervisions. Après plusieurs rendez-vous en 2022 avec notre future superviseuse, nous avons convenu de commencer le 19 janvier 2023 et de se voir environ toutes les 4 à 6 semaines. Nous sentons que ce sera une grande avancée pour l'équipe qui pourra se fédérer autour d'un cadre de travail commun. L'objectif est vraiment de créer ensemble une structure qui nous corresponde et

qui s'adapte parfaitement aux missions de notre décret. L'année 2023 sera donc une année remplie de challenge, de remises en question, d'adaptations et d'évolutions.

Prochainement, nous entrerons également dans notre nouveau bâtiment. Bien plus spacieux et entièrement rénové, ce dernier sera plus adéquat pour notre travail. C'est dans un nouveau cadre de travail serein que nous pourrons accueillir notre public. Il va sans dire que nous ne doutons pas que cela améliore grandement notre bien-être au travail. L'inauguration de nos nouveaux bureaux nous permettra à nouveau de côtoyer le réseau et de relancer le bouche-à-oreille autour de notre association.

Nous partons sur un nouveau système d'encodage pour l'année 2023. Nous travaillons toujours sur Excel mais à partir de tableaux plus sophistiqués qui nous feront gagner du temps pour le RASH de l'année prochaine. Cela va donc optimiser notre temps d'encodage ainsi que le calcul de chaque heure de travail qui désormais se fera automatiquement.

## 4. TRAVAIL SPÉCIFIQUE DE LA PSYCHOLOGUE DE L'ANTENNE

### 1. Contexte

#### 1.1. Violences conjugales et impacts sur les enfants

Dans un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) paru en 2017<sup>1</sup>, des estimations indiquent que 35% des femmes dans le monde entier ont été exposées à des faits de violences physiques ou sexuelles, notamment dans leur couple (soit plus d'un tiers des femmes auraient été victimes de violences à leur égard). Dans ce rapport, l'impact de ces violences sur les enfants est reconnu : « *les enfants grandissant dans des familles où sévit la violence peuvent souffrir de tout un cortège de troubles comportementaux et émotionnels susceptibles de les amener ultérieurement à commettre des actes violents ou à en être victimes* ».

Ainsi, l'intérêt porté aux enfants vivant dans de tel climat de violence grandit et interpelle de plus en plus les professionnels qui tendent à encadrer au mieux ces jeunes et à se mobiliser pour faire entendre leur place. En Belgique, des publications comme « Un enfant exposé aux violences conjugales est un enfant maltraité » se penchent donc sur les conséquences liées à l'exposition des enfants à ce climat de violences, ont notamment vu le jour. Dans cette publication, les auteurs affirment que les symptômes dont souffrent les enfants ayant été exposés à des violences conjugales sont équivalents à ceux d'enfants ayant subi de la maltraitance.

En effet, sans subir de coup direct à leur égard, ces enfants subissent le climat de tension et d'insécurité constant dans leur milieu de vie et sont constamment à risque d'être exposé à une explosion directe des violences qui peut les mener à prendre une position entre leurs parents (ex : s'imposer entre les parents, défendre le parent victime, agresser l'agresseur, etc.). Ce quotidien amène ces jeunes à rester constamment vigilants dans leur maison et rend leur chez-eux potentiellement instable et insécurisant. En plus du risque physique immédiat, l'enfant n'est pas protégé par ses parents et n'est dès lors pas considéré dans la gravité de la situation.

Outre les effets directs de l'exposition à ces violences, des études<sup>2</sup> ont mis en avant le fait que les traumatismes vécus par les adultes viennent impacter le quotidien des enfants, notamment par le fait que leurs capacités parentales sont affectées par ces événements traumatogènes. Ainsi, des mères confrontées à un climat de tension et de peur constant peuvent éprouver des difficultés à se montrer accessibles et adéquates auprès de leurs enfants. La priorité peut parfois se réduire au fait de survivre à ce contexte. La transmission du psycho traumatisme des adultes à la génération suivante a également été étudiée, mettant alors en lumière le fait que la proximité d'un enfant avec un parent traumatisé risque de le fragiliser. L'enfant percevant son environnement d'abord à travers les yeux de ses proches, il est important de se questionner sur la qualité du monde que va lui être présenté à travers les yeux d'un parent violent et d'un parent victime. Il est dès lors impératif d'envisager que les impacts des violences sur l'entourage et l'environnement de l'enfant sont susceptibles d'atteindre son développement.

Ces différentes informations mettent en lumière l'importance capitale de pouvoir offrir un soutien, une reconnaissance et une place à ces enfants exposés aux violences conjugales. Ce type d'aide peut passer par l'ouverture d'un lieu et d'un temps, leur offrant une écoute et la possibilité de déposer leur vécu, leurs souffrances, leurs angoisses ainsi que leurs besoins.

---

<sup>1</sup> <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

<sup>2</sup> Voir « Le traumatisme psychique chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent » d'Evelyne Josse (2011)

## 1.2. [Le projet](#)

Un partenariat entre nos deux institutions est né du souhait commun de mettre en avant la place des enfants dans les violences conjugales ainsi que les conséquences qui sont liées à une telle exposition. L'ambition de ce projet est de poursuivre cette démarche de sensibilisation dans le Brabant wallon en intervenant auprès du public directement concerné par la thématique des violences entre partenaires mais également au public tout-venant. Continuer à éveiller les consciences sur cette réalité est l'objectif visé.

Subsidié par la Région wallonne et la Province du Brabant wallon, le poste de psychologue à mi-temps au sein de l'Antenne « Femmes, couple et violence » propose un soutien aux mères et pères<sup>3</sup> ainsi qu'aux enfants exposés ou ayant été exposés à des violences conjugales.

## 1.3. [L'Antenne](#)

L'Antenne « Femme, couple et violence » propose un suivi en ambulatoire aux femmes et hommes victimes de violences conjugales ou ayant vécu un contexte de violences conjugales qui les impacte encore aujourd'hui. Une place toute particulière est également faite aux enfants qui ont été touchés par de la violence entre leurs parents.

L'interdisciplinarité de l'équipe de l'Antenne permet une prise en charge plus globale offrant ainsi des possibilités de suivis psychologiques pour les femmes, hommes et les enfants, des accompagnements juridiques ainsi que des soutiens dans la recherche de logement, de formation et d'emploi. Outre ce travail en individuel, notre service propose également depuis quelques années des groupes de parole pour femmes victimes de violences conjugales dont l'objectif est d'offrir un espace commun de discussion et de partage de vécus.

La gratuité de nos services, en individuel ou en groupe, permet à toute personne de bénéficier de notre soutien, quelle que soit sa situation socio-économique.

La sensibilisation fait également partie des missions de l'Antenne. En effet, chaque année, l'équipe rencontre des étudiants en plein cursus ainsi que des professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux et impacts liés à un contexte de violences conjugales.

## 1.4. [Partenariat avec la Touline](#)

Nous avons été informées par Madame Ruyskart du souhait de la Touline de continuer séparément nos activités respectives.

# 2. Missions de la psychologue enfant

## 2.1. [Contexte sociétal](#)

Les années précédentes ont fortement impacté notre travail au vu de la crise sanitaire. L'anxiété générale ainsi que les restrictions liées au cadre de travail ont fragilisé le processus de travail mis en place avec les personnes rencontrées.

En 2022, une forme de stabilité sanitaire a permis la mise en place des entretiens individuels « classiques ». Les possibilités de rencontres physiques ont pu être reprises à plein temps. Néanmoins, il a été observé la difficulté pour certaines femmes et familles de se remobiliser en présentiel. Ces femmes ont en effet pu exprimer leur souhait de poursuivre par téléphone. Cette orientation de travail a dû être repensée avec les familles.

---

<sup>3</sup> Dans ce rapport, nous aborderons principalement les mères comme victime des violences (elles représentent 95% de nos suivis). Néanmoins, nous insistons sur le fait que notre discours concerne également les hommes et pères victimes.

Aussi, bien qu'aucune cause à effet directe n'ait pu être affirmée, nous questionnons également les conséquences sur le travail de l'insécurité générale ressentie suite aux conflits entre l'Ukraine et la Russie et dès lors suite aux crises énergétiques et économiques.

## 2.2. Suivis individuels

Comme chaque année, un temps de travail a été consacré aux prises en charge individuelles à L'Églantier, dans le cadre de son Antenne « Femme, couple et violence ». Des adaptations ont permis de créer et maintenir le lien avec des familles souhaitant un soutien.

Ces accompagnements individuels permettent aux enfants et aux mères de bénéficier d'un soutien psychologique propre à leur situation et à leurs difficultés. Les personnes rencontrées sont des personnes ayant été hébergées à la Maison d'accueil, des personnes étant déjà suivies à l'Antenne pour d'autres demandes ou encore des personnes n'ayant jamais fréquenté L'Églantier auparavant. Toutes ont pour point commun une exposition à un contexte de violences conjugales au sein même de leur foyer.

Les missions de la psychologue enfant de L'Antenne s'articulent sur trois axes : le suivi psychologique des enfants, l'accompagnement du parent victime<sup>4</sup> dans sa parentalité et le travail de la relation mère-enfant.

### *Suivi psychologique des enfants*

Cette intervention vise à offrir un espace propre à l'enfant qu'il peut utiliser comme il l'entend. Instaurer un climat de sécurité et de confiance est essentiel pour permettre à l'enfant de s'autoriser à investir cet espace. Souvent oublié face aux priorités familiales lors de violences conjugales, l'enfant perd le sentiment d'exister et d'être valorisé. Des impacts importants sur sa construction identitaire ainsi sur les différentes sphères de son développement (psychoaffectif, psychomoteur, etc.) peuvent être observés.

Les suivis peuvent notamment offrir la possibilité de travailler ce schéma de pensées et ainsi reconstruire une possibilité de valorisation chez l'enfant, lui rappelant l'importance de sa place. Il est essentiel de s'adapter à la temporalité de l'enfant ainsi qu'à ses besoins afin de lui proposer le soutien le plus adéquat.

Ces rencontres permettent de soutenir l'enfant dans l'expression de son vécu, ses émotions, ses difficultés, ses craintes et ses besoins. Dans un milieu de vie où le climat de violences est ressenti mais tabou, il est important de pouvoir soutenir l'enfant dans la mise en mot de ce qui a été vécu pour ainsi progressivement y donner un sens.

La question des normes sociales et des différents schémas relationnels a également une place dans ces rencontres, offrant ainsi la possibilité d'aborder avec l'enfant d'autres types de relation que la relation de pouvoir et d'emprise à laquelle il a été confronté lors des violences entre ses parents. Des alternatives en termes de résolution de conflit, autre que la violence, sont travaillées afin de permettre à l'enfant d'envisager d'autres modes de fonctionnement plus appropriés. Cette approche permet de soutenir l'enfant dans la construction de son futur réseau social, à partir de bases stables et saines.

Le travail de ces différentes sphères se fait de manière ordinaire dans les bureaux de L'Églantier. En 2022, les rencontres en présentiel ont pu se refaire à temps plein. Bien que des contacts téléphoniques aient pu être réalisés avec les mamans, les enfants ont toujours été rencontrés au sein de nos bureaux. Pouvoir retrouver les enfants en face à face a permis un travail de soutien se basant sur le cadre du lieu, en offrant ainsi une présence physique, des outils à disposition, etc.

---

<sup>4</sup> Dans ce rapport, nous parlons majoritairement des « mamans » car les femmes victimes représentent la majorité de nos suivis.

## *Accompagnement de la mère dans sa parentalité*

Dans un contexte classique, L'Eglantier offre la possibilité d'accompagner les mères dans un soutien à la parentalité. La majorité des femmes rencontrées sont des femmes ayant récemment quitté le milieu conjugal violent et subissant encore des violences conjugales post-séparation importantes. Certaines femmes subissent toujours ces violences malgré les mois voire les années passées après la séparation. Peu de femmes encore sous le même toit qu'un partenaire violent sont rencontrées par la psychologue enfant et sont davantage rencontrées par la juriste et la responsable logement afin de réfléchir aux modalités d'un éventuel départ. Dans ce moment critique de séparation et mise à l'abri, la sécurité immédiate des familles est privilégiée.

À travers les suivis de soutien à la parentalité, ces mamans viennent à L'Antenne pour aborder des questions relatives à l'éducation de leur enfant et à la manière d'aborder la situation du père avec eux. Les suivis proposés sont également l'occasion pour elles de déposer leurs doutes quant à leur capacité à assumer ce rôle de parent et ce, dans un lieu sûr, de confiance et dépourvu de jugement. Se retrouvant souvent dans un fonctionnement de garde alternée pour leurs enfants, ces femmes se trouvent confrontées indirectement au discours de leur ex-conjoint à travers leurs enfants. Les rencontres avec la psychologue permettent la réflexion autour des différents impacts que cela peut avoir sur elles ainsi que sur leurs enfants. Le cas échéant, des stratégies de déconstruction des propos inadéquats provenant du papa sont réfléchies avec la maman afin d'apaiser le ressenti des enfants et l'ambivalence inconfortable qu'ils peuvent ressentir.

De manière générale, ces mères ont déjà un accompagnement à L'Antenne dans le cadre d'un soutien psychologique quant à leur statut de femme victime de violences conjugales. Cette double possibilité de suivi permet dès lors aux femmes de pouvoir accorder un temps distinct tant pour des questions relatives à leur identité de femme qu'à leur identité de mère. Grâce à ce dispositif, elles peuvent s'autoriser à se préoccuper d'elles ainsi que de leurs enfants dans deux espaces différents.

L'objectif est de pouvoir accueillir les doutes et les craintes de ses mères sans jugement et avec bienveillance et de les soutenir dans leurs réflexions. Il est également important de les conforter dans leur position de « professionnel de leur enfant<sup>5</sup> », renvoyant l'idée qu'elles, mieux que personne, ne connaissent leurs enfants et qu'elles sont les mieux placées pour savoir ce qui peut être bon pour eux.

Enfin, il est important d'ajouter que ces possibilités de suivis sont parfois engagées dans certains cas où le père refuse tout suivi psychologique pour leurs enfants. L'idée des rencontres des mères avec la psychologue enfant est de pouvoir renforcer ces dernières faces aux difficultés importantes de leurs enfants et d'entamer la réflexion sur les pistes de soutien possibles pour leurs enfants. Ce travail se fait souvent en collaboration avec la juriste et peut engager des démarches au niveau des différents tribunaux.

La question de l'autorité parentale conjointe dans ces situations, impliquant souvent une grande entrave dans le travail de soutien des enfants suite au refus du père, engage beaucoup notre équipe depuis plusieurs années.

## *Lien mère-enfant*

Outre l'accompagnement individuel proposé aux membres de la famille, L'Eglantier tend également à offrir un espace privilégié aux mamans et aux enfants afin de se retrouver et reconstruire le lien qui a pu être fragilisé suite aux violences vécues. Cet espace particulier permet aux familles de se parler et s'entendre différemment, avec le soutien du professionnel. La mère et l'enfant prennent symboliquement un temps

---

<sup>5</sup> Voir « Soutien à la parentalité : Pour des professionnel-le-s du secteur sans-abri qui accompagnent des enfants avec leurs parents » (Un outil de prise de recul pour élaborer des interventions concrètes ; à l'initiative de l'Ilot ; 2016)

pour se retrouver, mettant ainsi un temps d'arrêt aux obligations du quotidien dans l'idée de pouvoir se concentrer l'un sur l'autre.

### *Rencontres 2022*

En 2022, 23 femmes, 1 homme, 9 enfants âgés de 0 à 14 ans (dont 4 garçons et 5 filles), et 3 adolescentes ont été rencontrés en consultation avec la psychologue enfant. 9 enfants ont bénéficié d'un suivi individuel (dont 1 fratrie), 17 femmes et 1 homme ont souhaité être rencontrés pour aborder leur parentalité et 4 familles ont été rencontrées pour renforcer le lien « mère/enfant ». Certaines familles ont bénéficié des différents suivis en parallèle, au sein de notre équipe.

Dans la lecture de ces chiffres, il est important de prendre en considération que certaines femmes ont souhaité mettre en place un suivi pour leur enfant mais n'ont pas pu suite à l'absence d'accord de l'autre parent. Comme mentionné plus haut, afin de contourner ce frein, ces femmes sont rencontrées dans le cadre d'un travail de soutien à la parentalité pour tenter de faire un lien avec leur enfant.

### **2.3. Ateliers collectifs**

#### **2.3.1. Objectif**

Depuis l'année 2018, les ateliers collectifs ont été réfléchis avec comme fil rouge la question de la place de l'enfant dans les violences conjugales. Des animations ont été proposées à des groupes d'adultes ainsi qu'à des groupes d'enfants durant ces dernières années. Dans le cadre du projet et au vu des expériences précédentes, il a été décidé de ne pas aborder d'emblée la thématique des violences conjugales lors des ateliers dans un premier temps mais plutôt d'initier la réflexion chez eux à travers différentes modalités. En effet, il a été estimé que cette question concernant l'enfant dans le cadre des violences entre conjoints pouvait être plus facilement abordée si la place de l'enfant dans d'autres contextes davantage sécurisants était envisagée. Dans un second temps, des animations de groupe centrées sur la réflexion autour des violences conjugales seront construites.

#### **2.3.2. Construction des ateliers**

##### ***Vers des ateliers pour enfants***

En 2019, une ébauche d'ateliers à destination des enfants a été pensée. Dans un premier temps, les ateliers « *Et moi ?!* » étaient réservés aux enfants des maisons d'accueil et ont donc été construits en fonction des caractéristiques propres de ce lieu d'hébergement. L'idée liée à ce projet était de pouvoir faire émerger chez les enfants une réflexion quant à leur propre place, dans les groupes de pairs, dans leur famille et au sein même de la société. L'équipe partait du postulat que plus tôt l'enfant acquière des outils de réflexion pour se penser, penser les autres et penser le monde, plus importantes seront ses ressources pour faire exister sa place dans la société et dès lors se protéger et protéger les autres.

Ainsi, un nouveau prototype d'atelier a été pensé en fin 2021. L'ambition grandissante durant ces derniers mois de confinement a été de pouvoir travailler les compétences sociales des enfants à travers des ateliers de groupe, compétences fragilisées étant donné les conditions du confinement, à savoir les quarantaines à répétition, les distances sociales et le port du masque. Pour tenter de pallier l'instabilité actuelle quant aux réalisations des séances de groupe, L'Eglantier a eu l'idée d'intervenir directement au sein même des écoles. Le concept était de pouvoir proposer des activités directement dans les classes et avoir ainsi accès à une grande majorité des enfants des environs, quelle que soit leur situation socio-économique, au vu de l'obligation scolaire.

Après plusieurs rencontres avec les acteurs de terrain en 2022, il a été mis en avant la difficulté de proposer ces interventions au sein même des écoles au vu des nombreux intervenants déjà répertoriés dans le cadre scolaire (PMS, Plannings familiaux, etc.). Ces missions leur sont en effet attribués.

Dès lors, une autre formule a été proposée et est en construction. Nos prochaines interventions seront réfléchies sous forme de stage ouvert aux enfants tout-venants avec l'idée, comme initialement pensé dans les écoles, de pouvoir offrir des outils en lien avec le renforcement des compétences psychosociales et le sentiment de confiance des enfants.

Le fonctionnement sous forme de stage (5 jours d'affilé) est selon nous une manière de proposer ce travail essentiel auprès des enfants tout en offrant un « confort » pour les parents parfois en difficulté au moment des congés scolaires, devant alors trouver un lieu d'encadrement pour les enfants. En novembre 2022, le CLPS de Wavre a été rencontré afin de réfléchir à la construction de tel stage ainsi qu'aux modalités importantes à considérer. La continuité du travail de collaboration avec cette institution sera la sélection des outils les plus adéquats (jeux de société, cartes, ...).

L'équipe est convaincue de l'importance de réflexion de ces jeunes dans leur construction, en tant que futur citoyen notamment, ainsi que pour prévenir les comportements violents et les schémas relationnels inadéquats entre jeunes.

Le programme de ces ateliers est décrit dans le point 3 (Perspectives 2023).

### **Sensibilisation pour adultes**

Le partenariat initié en 2021 avec l'institution Yambi Développement, dont les objectifs généraux sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en développant des activités d'intégration, du vivre ensemble, ainsi que des projets de développement avec des partenaires locaux en faveur des populations et familles démunies s'est poursuivi. En effet, cette institution a invité L'Eglantier à participer à un projet de sensibilisation quant à la lutte des violences faites aux femmes. Programmé sur plusieurs mois, ce projet se construit dans une idée de sensibilisation à travers différentes interventions et présentations « théoriques » de la situation actuelle concernant la place des femmes mais aussi à travers la construction de média de sensibilisation par les publics accueillis par les institutions membres du projet (Yambi, L'Eglantier et Croix Rouge d'Yvoir). La participation de L'Eglantier dans ce projet consiste à proposer les activités à son public accueilli ainsi qu'à participer de manière active à la sensibilisation lors des conférences (présentation de diverses thématiques) et des ateliers.

En 2022, en collaboration avec la psychologue adulte de la Maison d'accueil, des ateliers ont été créés afin d'ouvrir la réflexion et permettre la parole de chacune quant à l'image qu'elles ont de la femme et de sa place dans la société. Sur base des différents échanges, il a été proposé aux femmes de réaliser des créations artistiques (affiche) sur lesquelles elles pourraient déposer leur représentation de la femme. Ces œuvres ont ensuite été présentées lors d'une exposition organisée par Yambi. D'autres créations artistiques ont été réalisées par les différents partenaires de ce projet.

#### **2.4. Formations et réseau**

En complémentarité avec le travail au quotidien de ces différentes missions, un temps particulier est pris chaque année pour la formation des travailleurs ainsi que la construction du réseau professionnel.

##### **2.4.1. Participations aux formations et colloques**

- *Violences conjugales : accompagner les victimes !* (01 et 02-02-2022)

Lors des journées intitulées « Comment tu pars ? » et « Et après ? », différents intervenants ont tenté de rendre compte de la réalité complexe des victimes de violences conjugales, en déconstruisant les préjugés et



les représentations faussées autour de ces questions ainsi qu'en faisant un état des lieux des connaissances et des bonnes pratiques visant à accompagner les victimes. Des contextes de vulnérabilité, comme les situations particulières de femmes porteuses de handicap ou disposant d'un titre de séjour précaire, ont été abordés.

L'idée de ce colloque consistait également en la réflexion du travail à faire avec les personnes victimes de violences conjugales une fois séparées, notamment lorsqu'un potentiel traumatisme psychique a été vécu.

- *Garance* (1, 8 et 15 avril 2022)

L'équipe a eu l'occasion de pouvoir être formée à l'auto-défense verbale et physique dans le cadre de notre travail avec les familles en situation de dangerosité liée au contexte de violences conjugales.

Ces journées ont permis à l'équipe de se renforcer ainsi que d'obtenir des pistes de mise en sécurité pour les femmes victimes de tout type de violence.

- *Colloque organisé par Praxis = À la rencontre des auteurs de violences conjugales : Réfléchir à un positionnement clinique comme point de départ de la responsabilisation* (28 et 29-04-2022)

Lors de ce colloque, la parole a été donnée à différents intervenants ayant travaillé ou travaillant de près ou de loin avec des auteurs de violences conjugales.

Différentes pistes de travail en collaboration avec ces services ont pu être pensées et feront l'objet de réflexion en équipe.

- *Colloque de Viva for Life sur la précarité infantile en 2022* (16 novembre 2022)

Ce colloque organisé en partenariat avec le Délégué général aux Droits de l'Enfant, l'ONE, l'Administration générale de l'aide à la jeunesse et la Fondation Roi Baudouin a été consacré au travail de terrain et au bien-être de l'enfant dans la lutte contre la précarité infantile en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le but était de partager les expériences des associations et de donner la parole aux différentes équipes en charge du projet. L'affiliation des familles aux structures d'accueil et la construction d'un lien de confiance avec ces publics plus vulnérables étaient les deux thématiques abordées.

- *Colloque Tamaris = Hébergement égalitaire et violences conjugales* (25 novembre 2022)

Lors de ce colloque, différents acteurs des mondes juridique, policier et social ont pu présenter leur travail dans le cadre de situations de violences conjugales/intrafamiliales et ainsi confronter leur différente réalité de terrain.

Différentes pistes d'intervention et de réflexion ont pu être amenées, bien que des difficultés importantes dans l'accompagnement de ces familles victimes persistent toujours.

#### **2.4.2. Participation aux plateformes d'échanges et de concertation « violences entre partenaires »**

Lors de la plateforme du 29 septembre 2022 nommée « Violences entre partenaires et contexte de vulnérabilité », différents intervenants ont pu présenter leur travail d'accompagnement des personnes dans différents contextes de vulnérabilité comme le fait d'être porteur de handicap, d'être en précarité de séjour ou de faire partie de la communauté LGBTQ+.

#### **2.4.3. Contact réseau**

##### ***Recréer du lien***

En 2022, un temps important a été consacré au travail de réseau au sein de l'Antenne. En effet, il a toujours été essentiel dans le cadre du travail d'accompagnement des victimes de violences en partenaire de renforcer

le réseau afin de soutenir au mieux ces personnes. La crise Covid ayant fragilisé les rencontres en présentiel, des démarches de reprises de contact ont été entamées l'année dernière.

Le soutien du réseau étant nécessaire voire indispensable, de nouvelles rencontres avec différents services ont pu être organisées en 2022.

Ainsi, une rencontre avec les coordinatrices des équipes mobiles du Projet 107 et d'Archipel a pu être organisée en février 2022. Cette présentation a permis d'élargir les possibilités d'orientation et de réorientation notamment dans le cadre du travail avec les enfants en grande souffrance. Aussi, lors d'une rencontre de « coordination sociale » à Braine-l'Alleud, la Maison de la parentalité à Waterloo a pu présenter son travail autour des conflits parentaux impactant les enfants et dès lors ouvrir des questions quant aux soutiens que peut représenter ces services pour des familles fragilisées. Il a néanmoins été questionné l'importance de rester prudent dans le cadre de violences conjugales. Enfin, une rencontre a été organisée en décembre 2022 avec le service d'aide aux victimes de Braine-l'Alleud. Le but était de pouvoir présenter l'ensemble de l'équipe et repenser ensemble le fonctionnement des services et la collaboration lors de situation de de mise en danger ou simplement d'accompagnement plus général des familles.

L'année 2022 n'ayant pas été rythmée par des mesures de confinement, l'organisation de rencontres interservices a été possible cette année. Différents contacts avec des partenaires essentiels ont été réalisables (SAJ, SPJ, AMO Color'Ado, SSM le Safran, ...)

### *Repenser le cadre*

Outre l'importance de tisser des liens avec les services collaborant, le souhait de repenser notre cadre de travail a été très présent en 2022. En effet, différents changements au sein de l'équipe ainsi que les adaptations devant être faites durant la période Covid nous ont remobilisées dans la manière dont nous pensons notre pratique et dès lors nous ont remobilisées dans les réajustements à imaginer.

Dans un premier temps, nous avons tenté de nous mettre en lien avec Solidarités Femmes de La Louvière qui possède notamment un service ambulatoire spécialisé dans l'accompagnement des familles victimes de violences conjugales et intrafamiliales ainsi qu'une Maison d'accueil pour femmes. Disposant dès lors de possibilités d'accompagnement similaires aux nôtres, nous souhaitons les rencontrer afin d'échanger notre pratique.

Aussi, le souhait de se lancer dans une supervision d'équipe a également été poussée par l'envie de se remobiliser quant à notre fonctionnement et de pouvoir être accompagné dans nos difficultés et nos forces.

Ces différentes pistes ont notamment pour but de réfléchir aux pistes dans le cadre de l'accompagnement de patients mineurs. En effet, le code déontologique des psychologues mentionne l'importance d'obtenir l'accord des deux parents dans le cas où ceux-ci exercent une autorité parentale conjointe. Les femmes victimes rencontrées au sein de l'Antenne, au vu de leur situation particulière, ne sont pas toujours en mesure de pouvoir obtenir l'accord du père, qui peut utiliser cet accord comme levier pour maintenir une forme d'emprise sur la famille. Les enjeux liés à cet accord sont parfois malheureusement privilégiés face au bien-être de l'enfant.

Dans cette optique, l'équipe souhaite renforcer sa réflexion autour de cette question pour élargir les possibilités d'alternatives face à une telle situation et ainsi s'armer pour faire entendre au mieux l'intérêt de l'enfant

### 3. Perspectives 2023

#### 3.1. Continuités

##### 3.1.1. Suivis psychologiques

Dans la continuité de 2022, les suivis individuels se poursuivront au sein de L'Antenne. Cette dimension du travail concerne tant la poursuite des entretiens réalisés en 2022 que l'accueil des nouvelles demandes. La psychologue « enfant » se chargera du travail individuel à réaliser avec les mamans et les enfants victimes de violences conjugales.

##### 3.1.2. Réflexion institutionnelle quant au cadre de travail avec les enfants

Comme programmé en 2022, l'équipe de L'Antenne souhaitait se pencher sur la question du cadre de travail avec les enfants et notamment, la place du papa dans toute prise de décision lorsque l'autorité parentale est partagée.

À travers le contact avec les différentes institutions ainsi qu'avec le soutien de notre superviseuse, spécialisée dans cette thématique.

#### 3.2. Nouveaux projets

##### 3.2.1. Rencontrer le réseau

L'ambition pour 2023 est de maintenir cette entraide effective et ainsi nouer et renouer avec les services environnants afin d'ouvrir une intervention des plus adaptées aux bénéficiaires, en fonction de leur problématique et de leur fonctionnement.

D'une part pour renforcer le travail proposé aux bénéficiaires ainsi que pour renforcer le travail de sensibilisation face aux violences conjugales, la connaissance du réseau est impérativement nécessaire.

##### 3.2.2. Atelier « Et moi ?! »

En 2023, l'équipe souhaite concrétiser la réactualisation des ateliers/stages « Et moi ?! ». L'ambition est de pouvoir réaliser des stages lors de chaque période de vacances scolaires. Dès lors, une première semaine de stage est programmée pour les congés d'automne 2023.

À travers cette première sensibilisation auprès des enfants, l'équipe tend à éveiller les enfants (et indirectement les parents) à la question des impacts des violences sur les enfants. En effet, à travers ces rencontres, l'institution sera présentée et fera peut-être émerger des réflexions auprès des familles.

L'équipe souhaite d'abord se concentrer sur des activités travaillant les sphères fragilisées lors d'exposition aux violences dans le couple (confiance en soi, schémas relationnels inadéquats, résolution de conflit par la violence, place homme/femme, ...) sans que la thématique des violences conjugales soit directement abordée pour éviter de déstabiliser certaines personnes. Une fois les ateliers construits et maîtrisés, l'équipe aspire à pouvoir imaginer des groupes de parole spécifiques pour enfants et jeunes ayant connu un contexte de violence conjugale.

## 5. L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT DES ADULTES

Pour débiter le bilan de l'année 2022 de l'équipe éducative, voici une petite chronique des changements survenus au sein de celle-ci.

Pendant l'arrêt maladie de Irada, qui a pris fin en mars 2022, c'est Lucie qui l'a remplacée, jusqu'à l'arrivée de Jessica dans le courant du mois d'avril. Jusqu'à aujourd'hui, Jessica occupe donc l'ancien poste d'Irada et voit les heures de son contrat augmenter en juillet pour atteindre 34h/semaine. Quant à Irada, depuis l'année 2021, elle a rejoint l'équipe sociale dans l'accompagnement psychologique des adultes. Néanmoins, elle garde un contrat 1/4 temps en tant qu'éducatrice.

En juin 2021, Anne-Sophie est écartée pour cause de maternité. Elle revient début octobre 2022. Pendant son écartement, c'est Sarah qui l'a remplacée et ce, jusqu'en août 2022.

Kelly, auparavant puéricultrice à l'Eglantier, occupe depuis mars 2022 un poste d'éducatrice de 35h/semaine.

Erine, après un stage remarquable au sein de notre équipe, a pu être engagée en tant qu'étudiante durant tout le mois de juillet. À la suite de cette expérience enrichissante, nous avons maintenu Erine dans notre équipe dans le but de pouvoir travailler en doublure tous les dimanches. Ce contrat a pu démarrer au mois de septembre 2022.

Sébastien, engagé comme éducateur, est venu nous soutenir durant tout le mois de décembre.

Après tous ces changements, l'équipe éducative se renforce et se stabilise. Cela a de nombreux aspects positifs, autant pour les personnes accueillies, que pour le bien-être des travailleurs. Entre autres, la charge de travail semble moins accrue et la qualité ainsi que la cohérence dans l'accompagnement des personnes accueillies au quotidien se voient augmentées.

En effet, grâce à une réflexion menée en équipe générale sur l'aspect communautaire de notre accompagnement, qui vient remettre du sens au cadre et à nos interventions, nous sommes de plus en plus convaincues qu'il est bénéfique, tout particulièrement pour les personnes victimes de violences conjugales. Chaque jour, nous poursuivons donc notre accompagnement au quotidien en pensant aux objectifs qui émanent du communautaire et des projets individuels de chacune.

Cette année, nous avons également maintenu certaines pratiques mises en place en 2021 notamment « l'éducatrice référente » de la personne occupant l'appartement supervisé. Nous restons tout à fait convaincues du bien fondé de cet accompagnement qui permet de garder un lien avec les personnes qui ne sont plus rattachées à la Maison d'accueil mais pas encore en autonomie complète.

Nous continuons à porter une attention et une réflexion accrue, lors de nos réunions hebdomadaires, sur le suivi des femmes, en lien avec leur PAI. Cet arrêt permet de recentrer, au fil du séjour, l'accompagnement de chaque femme, et de ramener nos observations dans le quotidien en équipe générale, afin de réajuster et construire ensemble leur PAI, noyau central de l'hébergement de chaque femme.

### 1. SORTIES ET ACTIVITÉS

#### Les ateliers

Tout au long de l'année, nous organisons des ateliers pour les hébergées qui ne travaillent pas ou ne suivent pas de formation à l'extérieur. Ces ateliers permettent de travailler le communautaire grâce au levier que constitue le groupe.

Ils donnent ou redonnent également aux hébergées un rythme à leurs journées, tout en leur permettant de s'informer et reprendre confiance en elles.

Jusqu'à présent, les ateliers proposés étaient animés par nos collègues de l'équipe sociale et reprenaient les thématiques suivantes : l'atelier « pass-job », « émotions », « infos sociales », « infos logement », « infos juridiques » ainsi que « vie affective et sexuelle ». La plupart de ces ateliers reprenaient donc des thèmes travaillés en individuel lors des rencontres avec nos collègues de l'équipe sociale.

Après réflexion en équipe générale, nous avons décidé d'expérimenter une nouvelle organisation pour ces ateliers. L'idée est que chaque membre de l'équipe, suivant ses goûts et ses aptitudes, puisse proposer un atelier, dans le but de former 3 modules par an de nouveaux ateliers. Cela nous a semblé important que l'ensemble de l'équipe puisse participer ainsi plus activement à l'aspect communautaire de notre accompagnement.

Ces ateliers visent davantage encore à aider au mieux nos hébergées à retrouver la valorisation, l'estime et la confiance en elles, à leur permettre aussi d'acquérir de nouvelles connaissances et d'expérimenter le lâcher prise...

Depuis septembre 2022, voici les deux nouveaux ateliers qui ont été mis en place : l'« atelier des mots » qui vise à donner ou redonner le plaisir de l'écriture et la lecture dans un cadre bienveillant et non jugeant ainsi que l'atelier « comment prendre soins de soi dans la maison » qui vise à améliorer l'aménagement de chaque pièce de la maison afin qu'elles puissent être source de bien-être pour chacune. Les ateliers « émotions » ainsi que « vie affective et sexuelle » ont continué à être proposés et le seront tout au long des différents modules à venir qui proposeront également de nouveaux thèmes.

### Les massages

L'association DANA a pu revenir dans notre ASBL de manière régulière afin de proposer des massages « bien-être » aux personnes que nous hébergeons. Ces moments « hors du temps » permettent aux femmes qui le souhaitent de profiter d'une bulle de pure détente où elles peuvent se réconcilier, dans la douceur et le respect, avec un corps qui a parfois été mis à rude épreuve. En début de séance, il y a également la possibilité pour un ou deux enfants de se faire masser.

### Les sorties

Les activités que nous proposons à l'extérieur de la Maison d'accueil sont à chaque fois, pour le groupe, l'occasion de participer à un moment de détente et de convivialité.

Tout au long de l'année, nous proposons des promenades avec les hébergées, que ce soit au marché ou en pleine nature, comme au bord des lacs du paradis à Braine-l'Alleud.

Durant les mois de juillet et août, grâce à un subside exceptionnel octroyé par la commune, nous avons pu proposer plusieurs sorties au groupe des hébergées :

- Une journée au lac de l'Eau d'heure, à Froidchapelle, a permis aux femmes et aux enfants de découvrir d'incroyables expériences aussi amusantes que conviviales. Les hébergées qui le souhaitaient ont pu profiter de la petite plage au bord du lac pendant que les autres ont opté pour du kayak ou du paddle. Les enfants, quant à eux, se sont donnés à cœur joie dans les châteaux gonflables. De quoi s'évader, se rafraichir et vivre un bon moment, avec le beau soleil de cet été.
- Une sortie au bowling de Waterloo a également permis au groupe de vivre un moment de jeu, de détente et de partage convivial.
- Une sortie au restaurant « Le monde est petit » à Braine-l'Alleud nous a été offerte par la société International Paper.
- Une deuxième sortie au restaurant « Soho » de Braine-l'Alleud a été organisée, exclusivement pour les femmes ; l'occasion pour les mamans de profiter d'un moment de repos et de détente sans les enfants. Nous savons l'importance pour notre public de ces moments pour elles, moments qu'elles n'ont pratiquement jamais eu l'occasion de s'offrir dans leur passé.
- Une sortie exceptionnelle au parc zoologique de Pairi Daiza a pu être organisée également, donnant l'occasion au groupe de voyager sur les cinq continents, à la découverte d'une multitude d'animaux

et dans un décor magnifique. Cette journée a permis à tous de vivre un moment d'évasion et d'émerveillement.

- Une sortie à « Walibi » à Wavre a enfin été organisée pour clôturer toutes ces activités estivales. Les femmes et leurs enfants ont pu se perdre dans ce magnifique parc d'attraction, s'aventurer et oser dépasser leurs peurs. L'esprit convivial a permis à certaines d'oser expérimenter des attractions encore inconnues et ce, grâce à la bienveillance du groupe. Certaines de nos hébergées nous ont montré une tout autre facette de leur personnalité que nous n'aurions pas imaginée.

Notons que, pour commencer la saison d'été, nous avons organisé dans les jardins de l'Eglantier, un après-midi multiculturel où nos hébergées ont pu nous faire découvrir leurs coutumes ainsi qu'un plat typique de leurs régions. Moment enrichissant pour toutes parce que, malgré les mêmes origines, certaines ont proposé des plats complètement différents. Cet après-midi d'ouverture à l'autre s'est poursuivie par différents jeux de plein air dans le jardin.

## 2. TRAVAUX

Tout au long de cette année 2022, Pascal a pu continuer la maintenance habituelle du « 80 » avec notamment quelque rénovation :

- Remise en peinture des chambres.
- Remise en peinture du salon.
- Réaménagement complet du bureau.
- Changement des rideaux dans toute la maison.
- Installation d'un nouveau congélateur.
- Remise en peinture du plafond de la salle de douche du 2<sup>ème</sup> étage après la réalisation des travaux.

Par ailleurs, plusieurs travaux ont été réalisés par diverses entreprises :

- Remplacement de la fenêtre de la salle de jeux.
- Réparation des joints de velux dans les chambres.
- Installation d'un système de ventilation dans la salle de douche du 2<sup>ème</sup> étage.
- Remplacement et traitement de plusieurs poutres du grenier.
- Réparation de la porte coupe-feu et réparation du système d'attaches.

Notons également qu'un mini potager a été créé, ce qui a permis à nos femmes de pouvoir s'adonner aux joies du jardinage et profiter pleinement de quelques récoltes.

## 3. FORMATIONS

Comme les années précédentes, des supervisions cliniques ont été organisées depuis le mois d'avril. Cela nous a permis de prendre périodiquement un moment de recul et de réflexion en équipe sur certaines situations.

Individuellement, nous avons eu l'occasion chacune de suivre diverses formations :

Irada : formation Garance, PDC module victime

Anne-Sophie : en raison de sa grossesse, Anne-Sophie n'a pas participé à des formations en 2022

Joëlle : formation Garance, Webinaire 30 ans de Praxis, Journée d'échanges AMA (accompagnement des victimes de VC )

Kelly : formation Garance, PDC module Initial, PDC module initial intervision, PDC victime

Jessica : L'accueil et le suivi des usagers de drogues et d'alcool (Formations-Résad), formation Garance

## **6. L'ÉQUIPE ENFANTS**

### **1. INTRODUCTION**

La violence conjugale est une réalité sociétale actuelle ! Les enfants et mamans exposés aux violences conjugales sont soumis au cycle de la violence et adaptent leur quotidien au gré des phases. Une exposition répétée à la violence va engendrer des effets de nature et d'intensité variable qui induisent un sentiment diffus d'inquiétudes. Lesquels, en retour, suscitent des réponses moins adaptées aux défis du quotidien. Ainsi différents symptômes peuvent être décelés : comportements d'internalisation ou d'externalisation et de traumatismes.

Selon l'âge de l'enfant, les difficultés s'exprimeront différemment, cela implique des répercussions sur le plan du fonctionnement social, de la santé physique, des problèmes d'ordre cognitif, d'apprentissage scolaire ou psychologique. Certains facteurs accentuent les difficultés de l'enfant, notamment les caractéristiques du parent qui peuvent s'ajouter : problèmes de santé mentale et/ou de consommation. L'absence de symptômes propres à l'enfant exposé invite à contrer les difficultés d'adaptation de l'enfant.

En outre, le sentiment de compétence, l'estime de soi de l'enfant, la richesse et l'étendue du réseau qui gravite autour de lui sont des facteurs de protection qui peuvent diminuer l'intensité de ces effets.

Une attention particulière est apportée à l'identification du profil singulier des enfants et mamans accueillis de façon à soutenir ces derniers dans les différents modes d'expression de leur détresse en prenant en compte les facteurs de risque présent.

L'objectif principal de l'équipe enfants consiste à déterminer des champs d'intervention ciblés tant pour la maman que pour l'enfant.

### **2. IMPORTANCE DE LA COMPLEMENTARITE**

En grandissant, l'enfant fait l'expérience d'élargir son monde sous le regard de ses parents dans un premier temps, en présence d'autres adultes en second temps et ensuite seul par l'apprentissage des limites.

C'est dans la relation à l'autre que l'enfant intègre graduellement les limites, qu'il construit sa personnalité et apprend à vivre en société.

La qualité de la relation mère-enfant est impactée par le climat de violence conjugale. Pour prévenir les effets néfastes chez l'enfant, il faut au préalable une continuité et une complémentarité du soutien entre les actions menées pour venir en aide à la maman sur le plan personnel et dans son rôle parental.

C'est la raison pour laquelle, l'équipe enfants œuvre dans des disciplines différentes, dont les fils conducteurs sont la parentalité des mamans et l'individualité des enfants.

L'approche pluridisciplinaire permet de mieux appréhender cette complexité par différents points de vue, en mobilisant des compétences complémentaires.

### **3. OBJECTIFS A POURSUIVRE EN 2023**

Au niveau de la mise en place d'ateliers - d'activités, les objectifs de cette année ont été partiellement remplis compte tenu des différentes mesures gouvernementales. Certains restent à poursuivre pour l'année 2023 :

- Sensibiliser de manière ludique les mamans et leurs enfants (aux écrans, aux droits de l'enfant, aux besoins de l'enfant)
- Poursuivre les ateliers ludiques pendant les temps libres (peinture, bricolage, jeux de société, conte/lecture, atelier musical-théâtre et atelier pâtisserie), en individuel ou en groupe
- Organiser des activités extérieures (sortie au parc, à la bibliothèque, découverte de la nature)
- Soutenir la dyade mère-enfant dans les rituels du quotidien (prise du bain, rituel du coucher, préparation du repas...)
- Renforcer le travail en réseau, au niveau médical, éducatif, culturel.
- Création d'un atelier conte un mercredi sur deux
- Création d'un atelier qui travaille la parentalité avec les mamans
- Renforcer la collaboration entre l'équipe enfants et l'Unité mobile
- Création d'un planning d'activité
- Renouvellement de la charte des mamans
- Renforcer Les connaissances et s'ouvrir à de nouveaux apprentissages via des formations.
- Continuité dans les séances de psychomotricité.
- Aménagement de salle d'étude, un coin psy est formé pour rendre les séances plus agréables.
- Grâce à l'appel à projet, nous souhaitons réaménager la salle de psychomotricité et la salle de jeux.

### **4. RESTRUCTURATION DU CADRE DE TRAVAIL DE L'EQUIPE ENFANTS**

L'équipe enfants a connu de nombreux changements durant cette année 2022. Kelly, la puéricultrice a changé de poste et est devenue éducatrice. Kristel est passé à l'antenne en tant que juriste en octobre. Du mois de mars jusque juin, il n'y pas eu de puéricultrice. En juin, une nouvelle puéricultrice, Malika est arrivée le 20 juin mais son contrat a déjà pris fin le 24 juin 2022 à la suite d'un accident de voiture.

Une nouvelle puéricultrice, Andrea a commencé à la place de Malika en septembre 2022.

La psychologue enfant, Lisa est partie puisqu'Amandine a repris ce poste après son congé de maternité en septembre 2022.

La psychomotricienne, Geneviève est revenue à la suite d'un congé de maternité en octobre 2022 et a pu reprendre ses séances avec les enfants.

Un éducateur enfants, Sébastien a également été engagé en décembre 2022, son contrat n'a pas été renouvelé.

Kristel, la puéricultrice qui travaillait les lundis et vendredis a changé de post en octobre 2022, elle est passée à l'Antenne.

Ces diverses modifications ont impacté le public hébergé, plus précisément les mamans qui devaient au gré des changements recréer un lien de confiance avec les membres de l'équipe.

Les enfants ont relativement mieux vécu les transitions, la richesse des différentes fonctions a pu apporter un encadrement et un suivi plus spécifiques. Une relation de confiance s'est établie entre l'équipe enfants et les hébergées.



## 5. ACTION ET ACTIVITE DE L'EQUIPE ENFANTS

L'accompagnement des enfants passe notamment par la création et la dispense d'activités. Durant les vacances scolaires, étant donné la plus grande présence des enfants, des activités extérieures et culturelles ont pu être organisées telles que les plaines de centre de vacances et les animations de l'AMO Color'ados.

D'autre part, l'équipe enfants s'est mobilisée autour de différentes thématiques :

- Carnaval : une activité a été organisée avec la puéricultrice, les enfants se sont déguisés, l'équipe a pu faire des grimages aux enfants et ont fait une « boom » de carnaval. Une petite journée costumée, s'est déroulée au sein de la Maison d'accueil.
- Pâques : la puéricultrice a réalisé des petits paniers de Pâques avec les enfants, une chasse aux œufs a pu être organisée dans le jardin ainsi qu'un parcours psychomoteur sur le thème de Pâques.
- Vacances d'été : plusieurs journées ont été planifiées, grâce aux subsides accordés :
  - ~ Walibi, c'est un endroit où les enfants ont pu profiter des attractions et jeux d'eau avec leurs mamans.
  - ~ Le parc "Pairi Dazia", où les enfants ainsi que les adultes hébergées ont pu faire la découverte de certaines espèces animales, entrevoir leurs conditions de vie fut un apprentissage enrichissant.
  - ~ Une journée au Lac de l'Eau d'Heure où tout le monde a pu partager différents moments : promenade, château gonflable, kayak, paddle et un moment au calme sur la plage. C'était une super journée d'échange entre l'équipe et les hébergées.
- Halloween : une journée entière a été consacrée aux enfants : les enfants, la puéricultrice ainsi que la psychologue ont cuisiné des pains saucisses zombies. Des bricolages en forme de fantôme, araignée, etc. ont permis de décorer la maison. Diverses activités ont été réalisées (grimage, jeux de société, parcours). En soirée les enfants accompagnés de leurs mamans et de la puéricultrice sont partis faire du porte à porte dans le voisinage afin de récolter des bonbons. Une petite soirée cinéma a été proposée au sein de notre Maison d'accueil.
- Saint-Nicolas : nous avons fait des bricolages sur le thème de Saint-Nicolas avec les enfants de la Maison d'accueil afin de décorer la salle le jour j.  
Le 7 décembre, l'équipe enfants a organisé la Saint-Nicolas, il y a eu un spectacle suivi d'un goûter. L'arrivée de Saint-Nicolas était très attendue ensuite il a pu remettre à chaque enfant son cadeau. C'était un vrai moment de partage entre les anciennes hébergées, les hébergées actuelles et l'équipe au complet.
- Noël : Plusieurs bricolages ont été réalisés avec les enfants ce qui a donné une petite touche personnelle dans cette ambiance festive. Le sapin ainsi que la maison ont été décorés. Le jour du réveillon, un dîner a été organisé avec toutes les hébergées et les enfants.
- Atelier pâtisserie : un mercredi sur deux, la puéricultrice de la Maison d'accueil fait des gâteaux avec les enfants hébergés. Les enfants apprécient fortement ce moment et surtout la dégustation.
- Le soutien scolaire et l'aide aux devoirs a continué dans la mesure où la fréquentation scolaire dépendait des mesures.
- Concernant l'aspect médical et le suivi ONE des enfants, la priorité reste d'accompagner la famille en respectant leurs valeurs et convictions.

- Un autre aspect de l'accompagnement est la garde des enfants. Pour se faire, une charte recensant les quelques règles primordiales que les mamans doivent connaître a été réalisée, cette charte est présentée à l'accueil. La règle est que la mère doit prioritairement s'arranger avec une autre hébergée avant de venir vers les puéricultrices. Un contrat de garde doit être effectué entre la maman et la personne qui garde son enfant afin de définir l'heure de départ et d'arrivée. Dans le but de favoriser la capacité de demande d'aide et la solidarité entre les femmes. Si jamais cette option n'est pas réalisable ou envisageable, la maman doit demander à l'avance à la puéricultrice de garder son enfant 48h à l'avance. Cette règle est appliquée afin d'encourager la maman à s'autonomiser et s'organiser, au même titre qu'elle devrait le faire lorsqu'elle se retrouvera en logement autonome.
- Les enfants ont eu la chance de recevoir des livres grâce à l'opération "un livre pour Noël" du Rotary de Genval. Les livres sont d'excellents moteurs pour réaliser des activités, la collaboration avec la bibliothèque de Braine-l'Alleud est un atout pour l'équipe enfants.
- Cette année encore les opérations "Arc en ciel" et " Papa Noël" ont permis aux enfants de recevoir des cadeaux.
- Concernant les projets maman, ceux-ci restent le fondement du travail de l'équipe enfants, lorsque la maman arrive au sein de la Maison d'accueil, la psychologue enfant et la puéricultrice rencontrent la maman pour réaliser une anamnèse de la vie de son enfant ainsi que de son rôle de maman depuis la grossesse jusqu'à aujourd'hui. Une fois l'anamnèse réalisée, l'idée est de fixer des objectifs réalisables avec la maman, sur lesquels elle travaillera tout au long de son séjour. Ils seront évalués à plusieurs reprises en fonction des besoins et attentes de la mère et de l'enfant mais aussi des observations de l'équipe.
- Opportunités de participer à des séances de psychomotricité au minimum 1h 1x par semaine en individuel ou/et éventuellement avec la maman et la psychologue enfant.
- Entretiens psy avec les enfants mais aussi avec les mamans, travail autour des émotions et de l'impact de la violence conjugale.
- PDS (point de la semaine) : c'est un moment d'échange entre l'équipe enfants et les enfants de la Maison d'accueil afin de poser des mots sur leurs émotions, leurs envies, leurs ressentis par rapport à la vie à la Maison d'accueil.
- Organisation des cadeaux d'anniversaires et de départ pour les enfants de la Maison d'accueil.
- Nous avons effectué un gros rangement et triage dans la salle de jeux.

Tout au long de cette année, l'équipe a tenté de préserver un lien tant avec les enfants qu'avec les mamans à travers l'évolution de l'accompagnement. Cette évolution semble continuer grâce à la créativité et à la détermination qui composent l'équipe enfants.

## **6. COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTS SERVICES**

- SAJ
- SPJ
- ONE
- Bibliothèque de Braine-l'Alleud
- Plaine de vacance (CPAS)

- CPAS de Braine -'Alleud
- AMO
- L'école des devoirs
- Collaboration avec les écoles de Braine-l'Alleud

## **7. CONCLUSIONS**

Une fois de plus, l'année 2022 a été source d'ajustement et de renouvellement.

Il s'agissait de trouver le juste équilibre entre les difficultés rencontrées dans le communautaire et le travail autour de la dyade mère-enfant. Nous tentons constamment de développer un regard multidimensionnel pour pouvoir aborder les questions de fond.

Cette année fut caractérisée par un public assez exigeant et fuyant lors des entretiens importants. La collaboration entre l'équipe enfants et les mamans est très compliquée à mettre en place. Or travailler au sujet de la violence conjugale et des enfants qui y sont exposés nécessite une analyse de genre, pour adapter au mieux les pratiques aux besoins des personnes concernées. La créativité et le dynamisme de l'équipe ont pu pallier ce manque considérable de confiance entre les mamans et l'équipe enfants.

A plusieurs reprises, l'équipe enfants a vécu des changements. Force est de constater l'équilibre précaire de celle-ci. Elle a cependant tendu vers un idéal d'accompagnement. En organisant un cadre qui favorise une approche par la valorisation des compétences de chacun, tout en soutenant les démarches d'autonomisation.

2023 débute dans une atmosphère saine et sereine. Notre équipe enfants est stable au niveau du personnel et nous prévoyons une belle année de travail.

## **7. UNITÉ MOBILE**

L'année 2022 a été l'année de la continuité du projet entrepris par notre Asbl, à savoir une Unité mobile.

Ce projet a pu continuer grâce au renouvellement du subside de Viva For Life en mars 2022. Nous avons obtenu l'équivalent d'un temps plein, dont un mi-temps attribué à l'Unité mobile (l'autre mi-temps a été accordé à une puéricultrice pour exercer dans la Maison d'accueil). Ces deux fonctions sont tenues par la même personne au sein de l'Asbl. L'obtention de ce temps plein a pu faciliter le prolongement du travail effectué dans la Maison et la passation dans le travail de l'Unité mobile.

L'Unité mobile d'accompagnement psychosocial est une unité intervenant en post-hébergement pour des familles en se centrant sur la question des enfants.

La création de cette unité a été motivée par l'observation de nombreuses situations où les familles se retrouvaient brutalement isolées, en perte de repères. La période entre l'hébergement et l'acquisition d'un logement autonome par les familles est une période fragile révélant des facteurs de vulnérabilité.

Il nous est apparu nécessaire de créer une certaine cohérence ainsi qu'une continuité entre l'accompagnement dont peuvent bénéficier les familles lors de leur hébergement et après leur départ. Ces continuités de lien et de soutien ont pour but de limiter les facteurs de vulnérabilité pouvant, notamment, amener les femmes à renouer avec des schémas relationnels violents, ce qui impacterait de nouveau les enfants. Cette unité n'accompagne pas exclusivement des familles ayant vécu des violences conjugales.

Ainsi l'Unité mobile a comme fil rouge, d'une part, la perspective de pouvoir ancrer les familles dans leur nouveau milieu de vie, d'étayer la capacité d'agir et de renforcer la prise de confiance des mères. D'une autre part, l'équipe met l'accent sur l'importance de garantir aux enfants une place, une attention, une considération de leur unicité et un environnement favorisant leur développement harmonieux.

### **1. LE CADRE DE TRAVAIL DE L'UNITÉ MOBILE**

L'Unité mobile d'accompagnement psychosocial intervient selon la demande de la famille. Avant leur départ de la Maison d'accueil, la puéricultrice et la psychologue enfant prennent un temps avec la mère afin de savoir si celle-ci est preneuse de l'accompagnement. C'est le moment où nous exposons les missions de l'Unité mobile et où nous recueillons les demandes de la famille.

Si la mère est d'accord, un projet d'accompagnement est réalisé avec celle-ci. Si cette dernière ne souhaite pas de suivi une à deux semaines après le départ de la Maison d'accueil, la puéricultrice reprend un contact téléphonique avec la mère afin de prendre de leurs nouvelles et savoir s'il y a un changement dans son souhait du suivi de l'Unité mobile. Nous allons établir une convention avec la famille afin de mettre au clair les objectifs et les demandes de la famille. Celle-ci signera cette convention et s'engagera à respecter ses engagements. Les engagements peuvent évoluer et changer, nous pourrions prendre le temps de faire un point avec la famille si ceux-ci changent, pour ainsi s'adapter à leurs besoins.

L'Unité mobile réalise des visites à domicile rapprochées ou espacées selon la nécessité et la demande des familles. En plus de ces visites à domicile des entretiens téléphoniques réguliers sont également organisés afin de recueillir les verbalisations libres de la mère sur sa parentalité, les difficultés rencontrées, les demandes liés au réseau...

L'Unité mobile possède plusieurs missions :

- ***La création de réseau dans le nouveau tissu socio-environnemental***

L'Unité mobile accompagne les familles dans la mise en relation avec divers services dans leur nouveau milieu de vie. Cette création de réseau se base sur la demande de la famille. Ainsi, nous pouvons mener à bien les inscriptions en crèche, à l'école ainsi que la mise en contact avec des services médicaux, associatifs, de loisirs, etc. Nous souhaitons renforcer au mieux le sentiment de compétences de la maman en la soutenant dans ses démarches et en évitant de le faire à sa place. Cette création de réseau a pour but de rendre plus aisée la réinsertion et de créer des repères dans l'environnement à proximité.

- ***Le soutien la parentalité***

Lors de l'hébergement, les mères ont la possibilité, à tout moment, d'adresser leurs questions, leurs doutes et leurs réflexions à l'équipe enfants. Cet espace de parole est préservé lorsque la famille trouve un nouveau logement. En effet, la parentalité est un exercice difficile et source d'incertitude pour tout-un-chacun. Certaines périodes fragilisantes renforcent cette complexité et nécessitent donc un espace de parole. De nouveau, ce soutien à la parentalité prend place uniquement si la mère le désire. Ce soutien prend racine dans l'éducation bienveillante. Nous tentons avant tout que la mère développe une écoute sensible et empathique de son enfant et qu'elle puisse être capable d'observer, de se mettre en réflexion et de se remettre en question au besoin.

- ***Visite à domicile***

- ***Entretien téléphonique***

- ***Besoin pratique : remplir des papiers, démarches administratives liées aux enfants***

- ***Accompagnement grossesse : demande de crèche, liste d'achat pour un nouveau-né et l'accompagnement pour acheter ceux-ci, suivi gynécologique, la parentalité, ...***

- ***Observation et attention portées aux besoins des enfants et leur développement (et accompagnement si nécessaire)***

- ***Collaboration avec différents réseaux :***

- SAJ
- SPJ
- ONE
- Planning familial de différentes communes
- CPAS de différentes communes
- AMO

## **2. CHANGEMENT AU SEIN DE L'UNITÉ MOBILE**

Il y a eu des changements au niveau de l'équipe mobile. Suite à ce changement, il n'y a pas eu de puéricultrice de mars à juin. La psychologue enfant a continué à travailler en post-hébergement malgré l'absence de la puéricultrice.

Une nouvelle puéricultrice est arrivée le 20 juin 2022 mais a pris fin déjà le 24 juin 2022 à la suite d'un accident de voiture.

Par suite de ça, une nouvelle puéricultrice est arrivée le 21 septembre 2022, l'Unité mobile est de nouveau au complet et le travail a pu reprendre en binôme.

### **3. NOMBRE DE FAMILLE SUIVIES EN 2022**

- ~ Une famille avec deux enfants à Liège
- ~ Une famille avec un enfant à Namur
- ~ Une famille avec deux enfants à Binche
- ~ Une famille avec un enfant à Jumet
- ~ Une famille avec trois enfants à Mons
- ~ Une famille avec trois enfants à Familleureux

### **4. PERSPECTIVES À VENIR**

Nous nourrissons plusieurs objectifs pour l'année 2023 :

- ~ Etablir une convention pour le post-hébergement avec les familles avant leur départ de la Maison d'accueil. Ce moment sera organisé en présence des deux membres de l'Unité mobile.
- ~ Création de partenariat avec diverses institutions qui pourraient intervenir également auprès de la famille.
- ~ Parfaire la coordination entre le fonctionnement de l'Unité mobile et le fonctionnement de l'institution.
- ~ Pouvoir déployer plus de visites à domicile en binôme.
- ~ Réussir à accompagner de manière plus fréquente les familles sur leur nouveau milieu de vie, avant le départ, afin de favoriser la prise de repères et la projection dans le temps.
- ~ Augmenter le temps de travail pour le binôme.

### **5. CONCLUSION**

L'année 2022 a provoqué une grande instabilité à la suite des changements d'équipe.

La psychologue enfant a continué les suivis malgré la difficulté de tout concilier avec les 51 heures (sur l'année 2022) attribuées à l'Unité mobile.

Le suivi post-hébergement ainsi que les visites à domicile ont pu s'intensifier à partir de septembre 2022 suite à l'arrivée de la nouvelle puéricultrice.

On constate une grande vulnérabilité émotionnelle chez les familles à la suite de leur déménagement vers un nouvel habitat. L'équipe mobile reste une passerelle importante pour ces familles entre la Maison d'accueil et l'intégration à leur nouvelle vie. C'est un accompagnement précieux pour ces familles qui sont souvent démunies. Notre but est de réussir à accompagner de manière plus fréquente les familles sur leur nouveau milieu de vie, avant le départ, afin de favoriser la prise de repère et la projection.

8.

## LA RESSOURCERIE «LA FOL'FOUILLE»

---



## AVANT-PROPOS

### **Une initiative citoyenne !**

La Ressourcerie « La Fol'Fouille » de l'Eglantier est un exemple de réussite d'une initiative citoyenne.

C'est en 1978, lors de la naissance de notre Maison d'accueil « l'Eglantier », que nous retrouvons les prémises de notre activité de Ressourcerie®. A cette époque déjà, la générosité des gens dépassait les besoins des personnes hébergées. Dès lors est apparue la possibilité de monter un projet d'entreprise d'économie sociale et solidaire construite sur la conviction que chacune et chacun d'entre nous a la possibilité d'agir au quotidien dans le but d'une plus grande justice sociale. A cet effet, l'Asbl a décidé en 2011 d'acquérir un bâtiment afin de garantir dans la durée l'activité de la Ressourcerie et les emplois qui en découlent.

### **Le développement durable comme principe directeur**

La Fol' Fouille est un projet de développement durable complet, qui répond à plusieurs logiques :

- Environnementale : le réemploi, la revalorisation et le recyclage de matières diverses afin de réduire la pression de notre société sur son environnement et la sensibilisation à l'environnement ;
- Economique : création d'une valeur ajoutée au départ d'objets du quotidien, création d'emplois durables, génération d'un chiffre d'affaires qui permet de réaliser, au sein de l'Eglantier, des projets en autofinancement et création de partenariats avec le monde de l'entreprise en cohérence avec notre objectif social ;
- Sociale : la vente de produits de 1<sup>ère</sup> nécessité à moindre coût qui donnent accès à un sentiment de dignité pour un public fragilisé et/ou conscientisé, mais aussi la réinsertion socio-professionnelle en collaboration avec les CPAS des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo et alentours.

Un projet qui est aujourd'hui reconnu sur un vaste territoire et qui a été récompensé par le jury et le public du prix Incidences-développement durable en Brabant wallon.

### **Une professionnalisation accrue de l'activité**

Dans le cadre du développement de son activité, la Fol' fouille s'est professionnalisée et structurée avec le temps. Le travail en réseau au sein de la fédération Ressources, réalisé en parallèle d'un travail d'analyse en interne, nous a permis de nous développer et de nous structurer qualitativement. Cette démarche se présente aujourd'hui par notre adhésion aux labels « Rec'Up », garant de la qualité de notre offre et de nos services, et « Solid'R » qui atteste de la finalité sociale des dons qui nous sont faits.

L'évolution de cette activité s'inscrit également dans le projet de notre institution au travers de plusieurs initiatives de rencontres et d'échanges entre les différents pôles d'activité de l'Eglantier Asbl.

### **La fin d'année, un temps pour l'évaluation et pour les actions**

Voici venu le temps pour nous de clôturer l'année 2022 et de faire le point sur nos actions, de nous évaluer, de tirer les conclusions et de mettre en œuvre les actions nécessaires à une amélioration continue de nos services.

### UN PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

Après les années impactées par la pandémie, nous avons voulu que l'exercice 2022 s'inscrive dans les évolutions en cours dans le secteur de la réutilisation et du réemploi sur le territoire régional et du Brabant wallon, et poursuive les 4 objectifs définis antérieurement, à savoir :

- L'adéquation de notre entreprise d'économie sociale au principe d'économie circulaire



- La confirmation de notre reconnaissance dans le cadre du projet de Ressourcerie globale sur le territoire de la province du Brabant wallon
- L'affirmation de l'utilité de notre projet de Ressourcerie au niveau local
- La professionnalisation de nos méthodes de travail

Pour répondre à cette évolution, nous avons travaillé sur quatre axes : la participation aux travaux de la fédération Ressources, une réflexion sur l'organisation du travail au sein de notre équipe, la formation de notre équipe et le développement de notre activité.

En ce qui concerne la dynamique interne de La Fol'Fouille, nous avons pu organiser différentes rencontres de travail entre les acteurs de notre entreprise (conseil d'administration, direction, coordination et travailleurs salariés) qui permettent la formalisation du cadre de travail en ce qui concerne les responsabilités, les compétences et les niveaux d'action de chacun.

## VOLET ENVIRONNEMENTAL

### COLLECTE

Afin de rester à jour et informés des développements des différentes filières et législations en matière de réutilisation, nous avons maintenu notre participation aux travaux de la fédération Ressources dans les filières textiles et objets du quotidien de même que dans les projets Rec'Up et Solid'R.

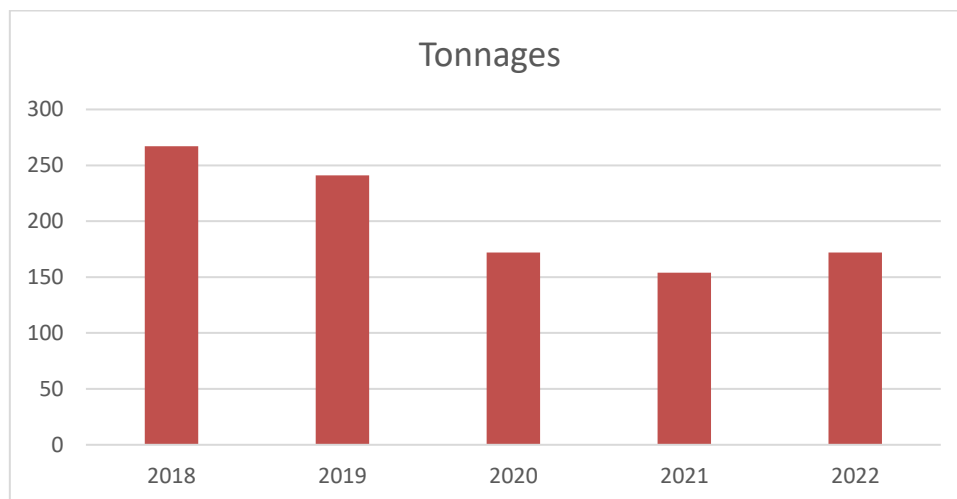
Le principe du don citoyen est au cœur de notre activité, il nous est indispensable afin de garantir notre activité.

Durant l'exercice 2022, nous avons réceptionné **5750 propositions de dons de particuliers** (dépôt à la Ressourcerie et enlèvement à domicile). A ceci s'ajoutent d'une part les actions de collecte « jeux-jouets » et « vélos » organisées par l'IBW et relayées par RENEWI de Braine-l'Alleud en collaboration avec les services environnement des communes de Braine-l'Alleud et Waterloo ; et d'autre part les partenariats qui nous lient à plusieurs sociétés et collectivités de notre territoire et qui font appel à nos services afin d'assurer l'enlèvement de leurs papiers/cartons et plastiques recyclables.

L'ensemble de notre activité représente dès lors **171 tonnes** de matières collectées sur le territoire des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo, Lasne, La Hulpe, Rixensart, Braine-le-Château, Tubize, Rhode-Saint-Genèse, Uccle et Nivelles.

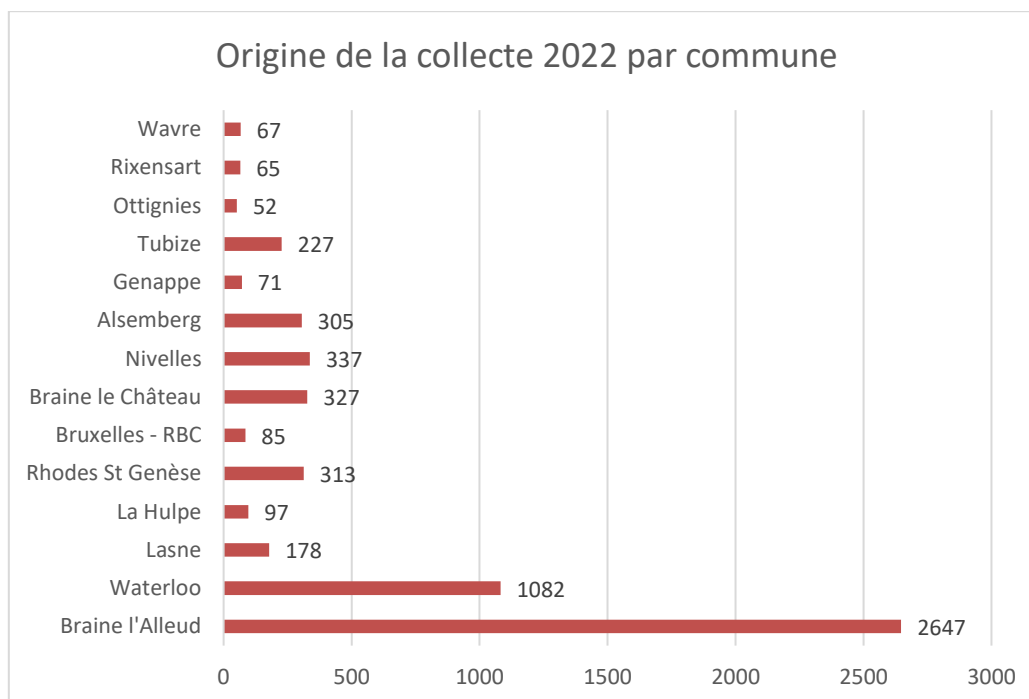
Cette activité de collecte représente un investissement en matière de déplacement de 3950 km sur l'exercice 2022 pour 103 enlèvements, 31 livraisons et 175 dépôts en vue du recyclage ou de la mise en Recypark.

## Evolution de la collecte



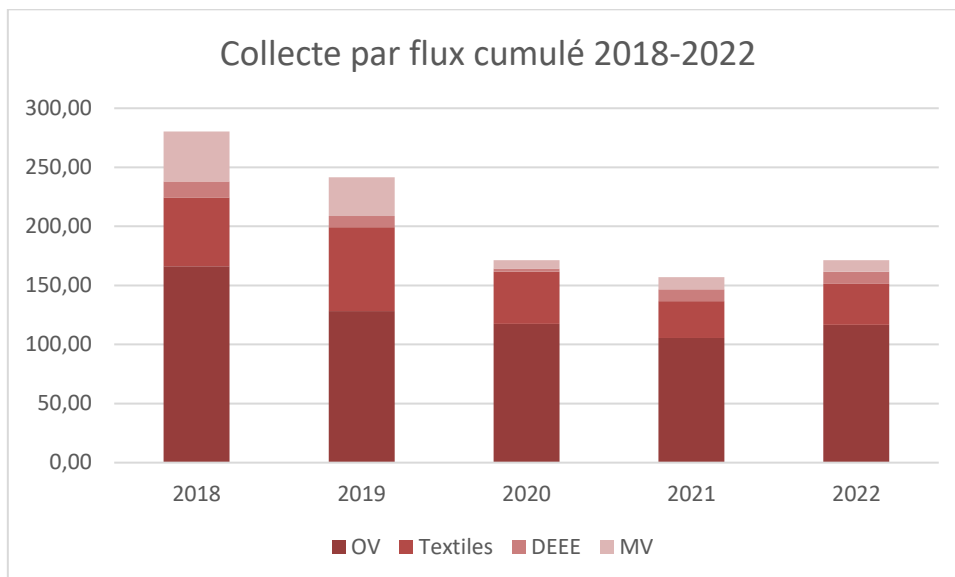
Il y a lieu de prendre en considération que les évolutions observées depuis l'exercice 2018 sont imputables d'une part à l'évolution des modalités de comptage des flux, en lien avec l'agrément réutilisation de la RW, et d'autre part à la diversification de nos flux et partenariats de collecte.

## Zone de collecte



## Collecte par flux (selon DSD – SPW)

Collecte 2022 (tonnes)	
Objets valorisables (Brocante, livres, meubles, jeux, puériculture)	<b>117</b>
Textiles	<b>35</b>
DEEE	<b>10</b>
MV	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>171</b>



## Sorties

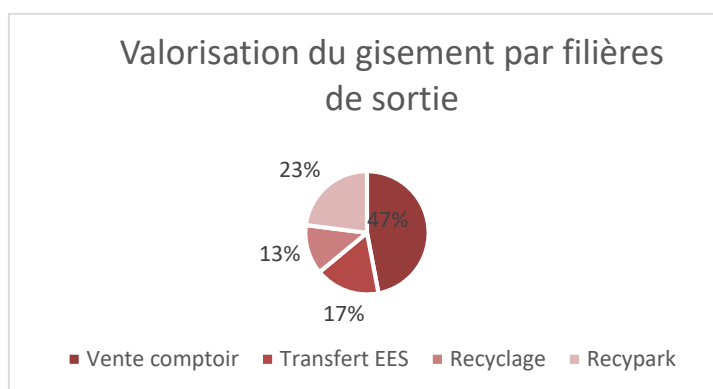
Un des enjeux majeurs de notre activité est de valoriser au mieux les ressources qui nous sont confiées.

L'expérience de la réutilisation et du réemploi se construit jour après jour, quelle que soit la famille d'objet et/ou la matière. Les enseignements sont nombreux tant du point de vue de la rentabilité que de l'information sur nos modes d'action et notre méthodologie de travail.

En termes d'exploitation, **74564 articles** ont été vendus dans notre magasin, ce qui représente **46%** du gisement, et **17%** dans le cadre de **ventes de notre filière réutilisation** vers d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. **13% ont été** orientés vers une filière de **recyclage** adéquate et **23% déclassés en tant que déchet final**.

La Fol'Fouille a également offert des dons aux réfugiés ukrainiens et a aidé la commune à meubler le centre d'accueil des réfugiés situé à Braine-L'alleud.

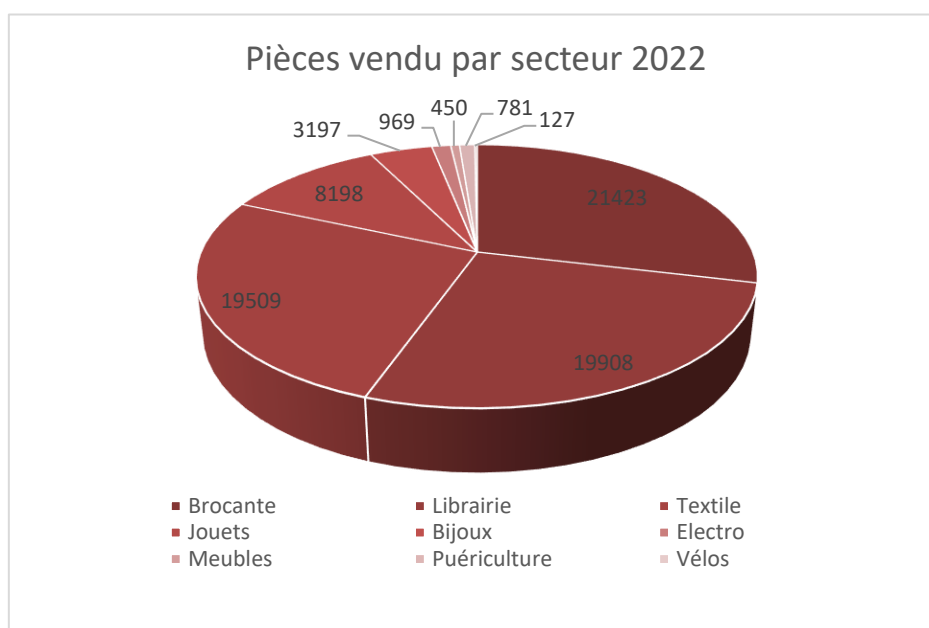
## Utilisation du gisement



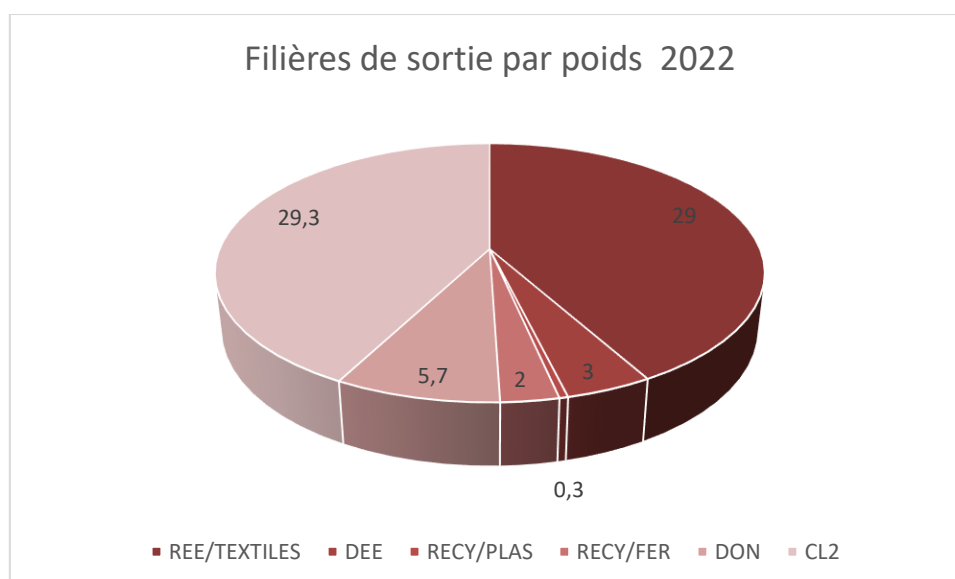
### Réutilisation (tableau ventes comptoir)

Nombre d'articles			
	2021	2022	Différence
Brocante	16007	21423	+33%
Librairie	<b>17703</b>	<b>19908</b>	<b>+12%</b>
Textile	1605	19509	+21%
Jouets	8224	8198	-0.3%
Bijoux	3115	3197	2.60%
Electro	948	969	+14%
Meubles	370	450	+21%
Puériculture	733	781	+7%
Vélos	82	127	+55%

### Réutilisation (graphique ventes comptoir)



### Filières 3R (Réemploi-Recyclage-Revalorisation)

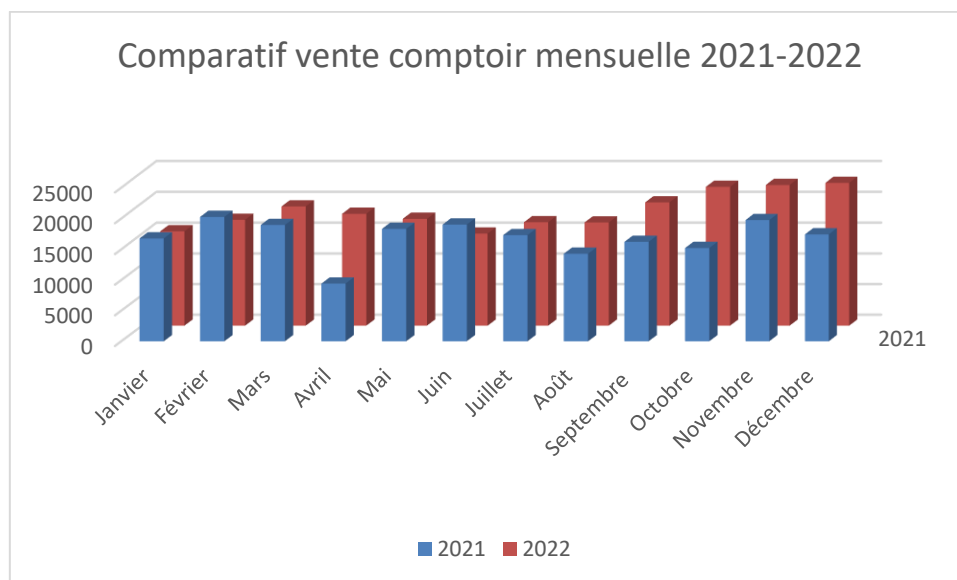


## VOLET ÉCONOMIQUE

### GESTION FINANCIERE

L'activité économique de notre Ressourcerie repose essentiellement au départ du don citoyen. Afin de garantir l'équilibre financier de notre activité, nous avons développé des partenariats qui nous permettent d'augmenter nos recettes et de diminuer nos coûts. Ces partenariats représentent également des filières de développement de notre activité et un support à notre engagement d'insertion socio-professionnelle.

#### Evolution vente par année

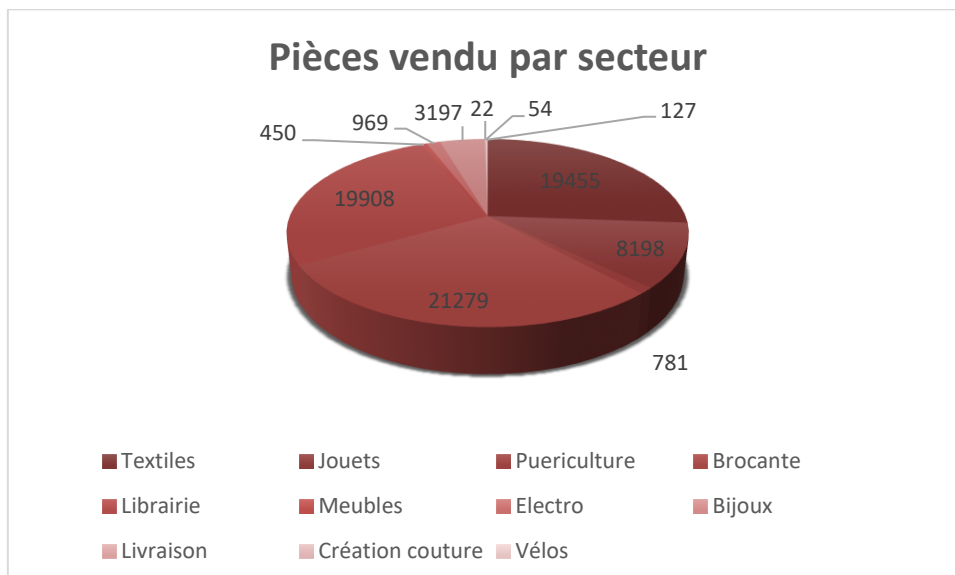


#### Chiffre d'affaires 2022

	Euro	Comparatif 2021-2022 en %
<b>Recette brute</b>	243128,82	+13%
<b>Ristourne</b>	18119,33	70%
<b>Résultat net</b>	225009,52	+10%

#### Détails par secteur

	2021	2022	Différence
<b>Textile</b>	77.106,06€	94.486,61€	+23%
<b>Brocante</b>	41.425,72€	43.140,41€	+4%
<b>Librairie</b>	34.259,15€	33.875,87€	-1%
<b>Jouets</b>	29.125,04€	27.175,95€	-6%
<b>Meubles</b>	9.067,40	15.114,60€	+66%
<b>Bijoux</b>	9.074,58€	8.893,70€	-1%
<b>Electro</b>	7.669,95€	8.662,30€	+13%
<b>Vélos</b>	3.940,04€	4.506€	+14%
<b>Puériculture</b>	3.851,06€	5.348,80€	+39%
<b>Livraison /MO</b>	292€	718€	+146%



## VOLET SOCIAL

### POLE ECONOMIE SOCIALE DE L'EGLANTIER ASBL

En tant que pôle d'économie sociale de l'Eglantier Asbl, notre activité est orientée en priorité vers les différents services de notre institution et le projet d'hébergement. Dans ce cadre, durant l'exercice 2022, **31 colis d'accueil ont été** réalisés au bénéfice de personnes hébergées (femmes et enfants) **et 3671 articles ont été** transférés auprès du **pôle d'hébergement** afin de participer aux conditions d'accueil optimales. A ceci s'ajoutent les remises dont bénéficient les personnes en cours d'hébergement ou ayant été hébergées pour leurs achats durant leur hébergement et dans le cadre de leur installation dans un nouveau logement.

### L'EQUIPE DE TRAVAIL

Si la Fol'Fouille est une entreprise qui obtient de bons résultats, cela tient essentiellement à toutes les personnes qui prestent au quotidien un service au sein de notre Ressourcerie.

Aujourd'hui, ce sont 4 postes de salariés (3 APE, 1 CPE) qui permettent de garantir le fonctionnement quotidien de notre Ressourcerie. Ensemble ils assurent différentes tâches dans lesquelles ils sont aidés par plusieurs bénéficiaires de mise à l'emploi sous contrat « article 60 » (8 postes permanents dans les filières vente-tri, technique et propreté) et l'équipe de 35 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur expérience plusieurs heures par semaine. Nous les remercions pour cela.

Le cadre de travail est primordial pour qu'une équipe puisse se développer et répondre aux objectifs de l'institution. A cette fin, une démarche d'évaluation et de mise à niveau des conditions de prévention et sécurité au travail a été initiée auprès d'un organisme certifié : ADESIO.

### LA PARTICIPATION COMME CULTURE D'ENTREPRISE

#### Les différentes rencontres et réunions de travail

La dynamique participative est au cœur des relations de travail à La Fol'Fouille. Le cadre de ces différentes rencontres garantit dès lors que chaque catégorie de travailleur est consultée et associée à la décision stratégique du développement de notre activité et cela au départ des champs d'action, de décision et de responsabilité.

Ce tableau reste d'actualité même si plusieurs réunions n'ont pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires, comme expliqué ci-dessus.

# LES DIFFÉRENTES RENCONTRES ET RÉUNIONS DE TRAVAIL



## ACTEUR SOLIDAIRE DU TERRITOIRE

En tant qu'acteur historique du territoire, La Fol'Fouille a maintenu sa participation tout au long de l'exercice 2022 dans différents partenariats de solidarité et de développement du territoire local.

Dans ce cadre, dans notre entreprise :

- 23 avril : collecte de vélos dans les Recyparks (à l'initiative des intercommunales wallonnes de gestion des déchets)
- 15 octobre : collecte de jouets dans les Recyparks
- Participation à des initiatives locales, comme ea. Braderie de Braine-l'Alleud, journée du cheval...

Nous avons également :

- Accueilli des repris de justice pour travaux d'intérêt général 5 personnes.
- Accueilli des stagiaires de différentes écoles du Brabant wallon.

Comme dit précédemment, La Fol'Fouille a également offert des dons aux réfugiés ukrainiens et a aidé la commune à meubler le centre d'accueil des réfugiés situé à Braine-L'alleud.

### PERSPECTIVE POUR 2023

La filière réemploi-réutilisation est en pleine évolution tant du point de vue des acteurs que des variations du marché. Les réglementations régionales sont redéfinies et de nouvelles compétences liées à l'emploi sont en construction. Les besoins citoyens sur notre territoire émergent et s'accroissent.

En outre, l'inflation et la crise de l'énergie paupérisent une tranche plus importante de la population

L'évolution de notre Ressourcerie nécessite donc une nouvelle organisation qui réponde à nos besoins économiques, nos engagements sociaux et nos défis environnementaux.

Pour répondre à cela, la coordination, la direction et le conseil d'administration auront pour objectif durant l'exercice 2023, en plus de mener à bien les engagements actuels de « La Fol'Fouille », de :

- Développer l'activité de Ressourcerie au départ de nos compétences internes et investiguer de nouvelles filières d'activité liées à la réutilisation
- Structurer notre offre de produits et de services au vu des évolutions légales et fiscales du secteur des encombrants et des déchets
- Renforcer les pratiques de dynamique participative en interne mises en place
- Rencontrer les acteurs socio-économiques de territoire afin d'affirmer la plus-value sociétale de notre projet et de formaliser des partenariats durables
- Rédiger une newsletter à destination de nos clients
- Terminer les travaux qui n'ont pas été finalisés en 2022
- Engager une responsable textile.
- Réaliser un mini sondage auprès des clients pour déterminer leur origine géographique et ainsi peaufiner notre politique de communication à l'extérieur.